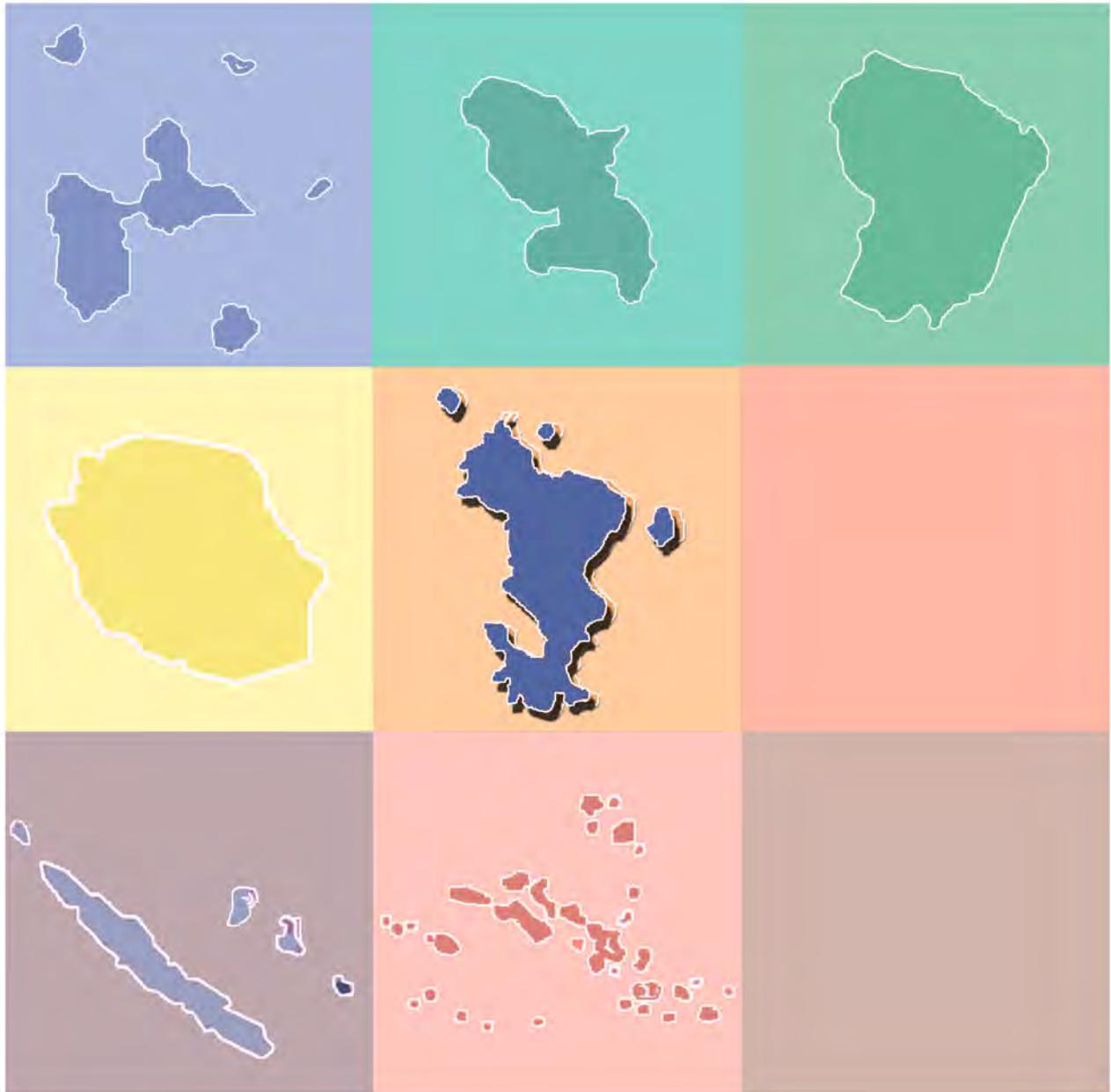




# STRATOM **Mayotte**

Diagnostic territorial  
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir  
et de l'analyse territoriale

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**   
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

## Note liminaire

---

L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses).

Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

### Les territoires considérés

Ces diagnostics ont été bâtis sur la base du découpage régional en vigueur. Ils présentent les caractéristiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans les 13 régions métropolitaines françaises et les territoires et collectivités d'outre-mer.

Auvergne-Rhône-Alpes	ARA
Bourgogne-Franche-Comté	BFC
Bretagne	BRE
Centre-Val de Loire	CVL
Corse	COR
Grand Est	GES
Hauts-de-France	HDF
Île-de-France	IDF
Normandie	NOR
Nouvelle-Aquitaine	NAQ
Occitanie	OCC
Pays de la Loire	PDL
Provence-Alpes-Côte d'Azur	PAC

Départements et régions d'outre-mer (DROM) et collectivités d'outre-mer : Antilles (ANT) : Guadeloupe (GUA) et Martinique (MQ), Guyane (GF), La Réunion (LRE), Mayotte (MAY), Nouvelle-Calédonie (NC), Polynésie Française (PF).

### Les données et leur interprétation

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 31 décembre 2021. Les sources des cartes et des chiffres sont mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Les sources des présentations des actions PIA proviennent principalement des porteurs de projet (contenu des dossiers de candidature, communiqués de presse, site internet...).

Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation. Enfin, les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

Une annexe commune à tous les diagnostics Strater apporte des précisions et des définitions méthodologiques. Elle reprend également des graphiques, tableaux et cartes présentant des données relatives à toutes les régions pour permettre à chacune de se situer au niveau national.



## Sommaire

---

<b>PARTIE 1 - PANORAMA DE L'ESRI</b> .....	<b>7</b>
<b>A. LES ENJEUX DU TERRITOIRE</b> .....	<b>8</b>
A.1 Le contexte socio-économique .....	8
A.1.1 La population.....	8
A.1.2 Les indicateurs économiques .....	9
A.2 Des enjeux géostratégiques .....	9
A.3 Des cadres institutionnels spécifiques.....	10
A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	10
A.4.1 L'offre de formation doit s'adapter à la croissance démographique d'une population disposant de faibles ressources financières .....	10
A.4.2 Une mobilisation de la recherche à concrétiser pour valoriser la diversité et la richesse du territoire .....	11
A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces .....	12
A.6 Les chiffres-clés .....	13
<b>B. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> .....	<b>14</b>
<b>C. L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</b> .....	<b>15</b>
C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	15
C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	15
C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur .....	15
C.2.2 Les organismes de recherche et établissements de santé .....	16
<b>D. LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> .....	<b>17</b>
D.1 La dynamique démographique .....	17
D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur .....	18
D.2.1 La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur de la région .....	18
D.2.2 La parité dans l'enseignement supérieur.....	19
D.2.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés.....	19
D.2.4 L'attractivité des établissements de la région.....	20

<b>PARTIE 2 - LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>21</b>
<b>A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS .....</b>	<b>22</b>
A.1 Le bac et l'orientation post-bac.....	22
A.1.1 Les bacheliers .....	22
A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup .....	23
A.1.3 L'accès aux formations de premier cycle.....	26
A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, DUT, licence pro, formations paramédicales et sociales.....	27
A.2.1 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs.....	27
A.2.2 La formation en licence générale.....	30
<b>B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE .....</b>	<b>31</b>
B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants.....	31
B.1.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes.....	31
B.1.2 Les outils numériques .....	31
B.1.3 Les campus connectés .....	32
B.2 Les projets financés par le PIA.....	32
B.3 La formation tout au long de la vie .....	32
B.3.1 L'apprentissage.....	32
B.3.2 La formation continue .....	33
B.4 La Vie étudiante .....	33
B.5 L'accès aux ressources numériques .....	34
B.5.1 Les réseaux numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche .....	34
<b>PARTIE 3 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION .....</b>	<b>35</b>
<b>A. LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES.....</b>	<b>36</b>
A.1 La stratégie recherche du centre universitaire.....	36
A.2 La présence des organismes sur le territoire.....	36
A.3 Les structures d'observation environnementale .....	37
<b>B. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....</b>	<b>37</b>
B.1 Les dispositifs d'appui .....	37

B.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité) .....	38
<b>PARTIE 4 LES RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>39</b>
<b>A. LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS .....</b>	<b>40</b>
A.1 La répartition par catégorie.....	40
A.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline.....	40
A.3 La démographie des enseignants-chercheurs.....	41
<b>B. LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS .....</b>	<b>41</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>43</b>



## **Partie 1**

### **PANORAMA DE L'ESRI**

## A. Les enjeux du territoire

Carte 1 - Situation géographique de Mayotte



### A.1 Le contexte socio-économique

Les données démographiques et socio-économiques sont issues de l'Insee et du rapport annuel économique Mayotte 2020 de l'Institut d'Émission des Départements d'outre-Mer (IEDOM).

#### A.1.1 La population

Mayotte est un territoire ultra-marin qui connaît avec et la Guyane et La Réunion, la démographie la plus dynamique. Mayotte est l'île la plus densément peuplée du sud-ouest de l'océan Indien (690 habitants au km<sup>2</sup> en 2017) et connaît la plus forte densité de population des départements français après les départements franciliens, avec plus de la moitié de la population de l'île qui est concentrée dans le nord-est, à Mamoudzou, Kougou et Dzaoudzi. Près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française, mais un tiers des étrangers sont nés à Mayotte.

Au premier janvier 2021, la population mahoraise, estimée à 289 000 habitants pour 256 500 en 2017, est la plus jeune des départements français. Ainsi, 60% de sa population a moins de 25 ans et l'âge moyen est de 23 ans, pour 41 ans en métropole et 35 ans à La Réunion, alors que la population de plus de 60 ans ne représentent que 4% de la population. La population mahoraise a doublé en 20 ans.

D'après le recensement de l'Insee, Mayotte connaît une croissance annuelle de 3,8% entre 2012 et 2017 (moyenne nationale de +0,5%). Alors que sa croissance démographique décélérait depuis 1991, elle retrouve une dynamique à partir de 2012 grâce à une forte augmentation des naissances et un fort afflux migratoire.

## A.1.2 Les indicateurs économiques

### ► La production de richesses

A Mayotte, le PIB par habitant en 2020 est de 9 250 euros soit environ un quart de celui observé en moyenne pour la France. La structure de l'économie repose essentiellement sur le secteur tertiaire (59,5% de la valeur ajoutée totale en 2017). La part des administrations publiques représente 53,7% de la valeur ajoutée totale en 2018. L'apport des entreprises dans la production économique mahoraise est modeste et les secteurs primaire et secondaire ne représentent qu'une faible part de la valeur ajoutée produite.

En 2020, la crise sanitaire a affecté inégalement les différents secteurs d'activité. Les secteurs du BTP et du commerce ont fait preuve de résilience. Par contre, le secteur du tourisme qui dispose d'atouts avec une nature riche et diversifiée mais peu d'infrastructures d'accueil et d'hébergement adaptées s'est effondré.

### ► Les échanges extérieurs

Du fait de la faiblesse de ses exportations, Mayotte est particulièrement dépendante de l'extérieur et importe l'essentiel des biens qu'elle consomme. La croissance des importations (+7,5%) se poursuit en 2020 avec notamment +12,4% pour les biens intermédiaires et +15,4% pour les produits courants. A l'inverse, les exportations continuent de régresser de -8,6%. Le déficit de la balance commerciale, qui s'établit à 712 M€ se creuse de +7,7 % et le taux de couverture très bas s'établit à 0,9%.

Mayotte a de nombreux fournisseurs. Elle s'approvisionne en marchandises auprès d'environ 100 pays. Le principal fournisseur est la France métropolitaine avec 57% des importations pour un montant de 409 M€. Les pays européens (hors France) représentent 13,5% du total des importations, soit 97,1 M€. Les importations de biens en provenance du continent asiatique représentent 11,3%, soit 81,1 millions d'euros et ceux en provenance des pays du Proche et Moyen Orient 9,8%, soit 70,3 M€. La zone océan Indien participe pour 5,3% du total des importations, soit 38,2 M€.

Les exportations sont essentiellement constituées de réexportations car très peu de produits locaux sont exportés. Le poisson d'élevage aquacole constitue le principal produit exporté. Les principaux clients de Mayotte sont l'océan Indien pour une part de 33,3% des exportations soit 2,3 M€ et la France métropolitaine pour 25%, soit 1,7 M€.

### ► L'emploi

En 2020, le taux de chômage à Mayotte est en recul de deux points à 28% (% au sens du BIT) par rapport à 2019. La population active a progressé d'environ 7% depuis 2013. L'écart entre le taux d'activité des hommes 55,8% et celui des femmes 39,7% est en 2019 de 16,1%. Le taux d'activité des femmes est faible quel que soit leur âge. Le poids important de la jeunesse et le faible niveau de formation des générations plus âgées ont conduit à la mise en place de dispositifs spécifiques en faveur de l'emploi. Plus de 4 500 personnes ont profité de ces dispositifs financés par l'État et le Conseil départemental en 2020. La population diplômée est favorisée pour accéder à un emploi dans un territoire où en 2018, seules 27 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme.

Si la tendance semble refléter une amélioration de l'emploi en réalité beaucoup de demandeurs d'emploi n'effectuent pas une recherche active d'emploi et ne sont pas de ce fait pris en compte dans les statistiques de Pôle emploi.

## A.2 Des enjeux géostratégiques

Mayotte appartient à l'archipel des Comores. Avec La Réunion elle représente la France et l'Union européenne dans la zone océan Indien. Avec également l'île Maurice, Madagascar et les Comores elle constitue un environnement francophone plus dense qu'ailleurs dans les autres collectivités ultra-marines.

Le lagon de Mayotte, entouré d'un récif corallien de 160 km de long, est un des plus grands et profonds lagons du monde. Il abrite une biodiversité marine très riche, avec plus de 3 600 espèces marines et il recèle encore de nombreuses espèces non répertoriées. Le Parc naturel marin de Mayotte, créé en 2010, est le premier

parc naturel marin créé en outre-mer. Cependant, la biodiversité terrestre mahoraise souffre de la pollution et de la pression foncière liée à l'explosion démographique que connaît l'archipel.

Suite aux travaux des Assises de l'outre-mer en 2018, le Livre Bleu, porté par le ministère des Outre-mer, présente les ambitions de la France ultra-marine autour de quatre axes stratégiques : l'accès aux services publics essentiels, l'accompagnement juridique et financier de leur transformation, la réponse aux défis liés aux changements globaux et l'influence et le rayonnement de ces territoires. En créant une plateforme de recherche par bassin géographique, l'objectif est d'encourager les synergies, donner de la visibilité et faire rayonner l'effort de recherche outre-mer.

## **A.3 Des cadres institutionnels spécifiques**

Après la consultation de 2009 sur la départementalisation qui a vu le « oui » l'emporter avec plus de 95% des suffrages, l'île de Mayotte est devenue en 2011 le 101<sup>ème</sup> département français (département région d'outre-mer régi par l'article 73 de la Constitution).

Mayotte est devenue depuis janvier 2014 la neuvième région ultrapériphérique de l'Union européenne. Cette évolution a un impact financier important puisque le montant des fonds européens sur la période 2014-2020, programmés jusqu'en 2023, atteint 211 M€ (148 M€ pour le Feder et 63 M€ pour le FSE). Les fonds européens font l'objet d'une programmation au sein des instances décisionnelles coprésidées par le Conseil départemental et la Préfecture.

Depuis 2020, Mayotte est devenue une région académique gérée par un recteur. Ainsi, la région académique de Mayotte nouvellement créée intègre pleinement l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation dans son champ d'action et assure les missions de DRARI. Mayotte dispose d'un centre universitaire de formation et de recherche (CUFR), il s'agit d'un établissement supérieur à caractère administratif, placé sous la tutelle du MESR. La transformation du CUFR de Mayotte en Institut National Universitaire programmée pour 2024 permettra de développer une offre de formation qui renforcera son attractivité auprès des étudiants mahorais et son autonomie.

## **A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche**

### **A.4.1 L'offre de formation doit s'adapter à la croissance démographique d'une population disposant de faibles ressources financières**

Mayotte est un territoire où la moitié de la population a moins de 17 ans. Les effectifs étudiants y sont en forte croissance. La pauvreté, la précarité étudiante et les problèmes de transport pénalisent la réussite de ces derniers.

En 2020, les tests effectués lors de la Journée défense et citoyenneté indiquent que le nombre de jeunes en difficulté de lecture atteint 71,1% à Mayotte. Il s'agit du taux le plus élevé constaté pour les territoires d'outre-mer. Une enquête de 2014 de l'Insee montre également que seule 1 personne sur 10 déclare le français comme langue maternelle, loin derrière le shimaoré parlée par 41% de la population durant l'enfance, les langues comoriennes (33%) et le shibushi, dérivé du malgache (15%).

Le niveau de formation générale progresse toutefois avec une l'évolution favorable de +19,6% d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au cours des deux dernières années. De la même façon, le nombre de jeunes obtenant leur baccalauréat est en constante progression.

En 2020, 4 565 mahorais ont obtenu leur bac avec un taux de réussite global de 87,3%, l'un des taux les plus faibles avec celui de la Nouvelle-Calédonie. La voie générale du bac compte 40,7% des étudiants pour une moyenne nationale de 53,2%. Le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers de 68,4% reste l'un des plus faibles de France (76,9% pour la France). Les titulaires d'un bac général, technologique ou professionnel s'orientent davantage qu'au niveau national vers un cursus en université.

Les 2 287 étudiants recensés à la rentrée 2020 sont répartis sur dix villes étudiantes, dont la principale est Dembeni qui héberge 58% des étudiants mahorais. L'offre de formation de l'enseignement supérieur est essentiellement une offre de premier cycle avec toutefois deux mentions de Master Meef dispensées. Pour répondre à la croissance du nombre de néo-bacheliers, les capacités d'accueil en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement supérieur à Mayotte sont en constante augmentation. La part des étudiantes est supérieure à

la moyenne nationale quel que soit le type de formation. Mayotte accueille la population étudiante la plus féminisée de France (65%).

La proportion d'étudiants inscrits en BTS de 37,6% est importante comme dans les autres territoires ultramarins (9,7% pour la France). La part des étudiants dans les formations professionnalisantes dépasse les 45%.

Le CUFR de Mayotte est un établissement, créé en 2011 qui accueille 55% de la population étudiante. Une dizaine de diplômes y sont préparés et délivrés par des universités partenaires dans le cadre de conventions. La population étudiante du CUFR a augmenté de plus de 21% en 3 ans. Cette forte croissance rend difficile l'organisation de l'accueil de ces étudiants. A l'horizon 2024, il est prévu de transformer le CUFR de Mayotte en Institut National Universitaire.

Les formations en droit et AES accueillent la moitié des effectifs étudiants de licence. En 2017, le premier master du centre universitaire a ouvert en Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1<sup>er</sup> degré, parcours professeurs des écoles, en partenariat avec l'Université de La Réunion.

Le service de formation continue offre à la rentrée 2020 quatre diplômes universitaires : « Animateur en santé communautaire », « Société, langues et cultures de Mayotte », « Enseigner l'informatique au lycée » et « Valeurs de la république et religions ».

Les deux projets récemment labellisés au titre du PIA, le campus connecté et le Démonstrateur **eXtensible - Mobile Éducation Mayotte** permettent par ailleurs de rendre l'enseignement supérieur plus accessible à des étudiants pour lesquels la mobilité est une réelle difficulté.

#### **A.4.2 Une mobilisation de la recherche à concrétiser pour valoriser la diversité et la richesse du territoire**

Une commission scientifique a été créée dès 2014 pour assister le directeur du centre universitaire de Mayotte sur les orientations des politiques de recherche, pour structurer une recherche autour d'un projet global interdisciplinaire utile pour la société mahoraise et prendre en compte les systèmes complexes que forment les territoires et îles du sud-ouest de l'océan Indien (le changement climatique et ses implications ; les héritages culturels et démographiques et leurs impacts ; les sociétés face au risque).

Le projet s'articule autour de quatre axes : Les systèmes socio-écologiques insulaires et côtiers : résilience, connectivité, trajectoire ; Savoirs, patrimoines et développement : entre local et global ; Modélisations et analyse épistémologique des systèmes complexes pour comprendre le fonctionnement et simuler le devenir des systèmes insulaires ; Ecoles, éducations, formations et sociétés en « contextes ».

Les forces de recherche sont réparties dans 14 laboratoires extérieurs. L'établissement ambitionne de créer un groupe de recherche pluridisciplinaire propre au CUFR qui pourra s'adosser à plusieurs écoles doctorales des universités partenaires. Cette structuration de la recherche préfigurera la création ou l'implantation d'une première unité de recherche sur le territoire de Mayotte. Le CUFR envisage par ailleurs d'ouvrir un Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, de l'Informatique et des Sciences (Iremis) pour contribuer notamment à la recherche et à la formation continue tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion de la culture scientifique.

Le Cirad pour la Réunion-Mayotte contribue au développement des filières agricoles et agroalimentaires, tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Le BRGM Mayotte travaille sur les infrastructures géologiques, le réseau hydrographique souterrain et les risques naturels. Par ailleurs, le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (Criobe) est chef de file du projet en structuration de Pôle d'Innovation Intégrée de Mayotte (PI<sup>2</sup>M) pour développer et valoriser les résultats de la recherche et l'innovation, en particulier sur les thématiques de l'économie verte et de l'économie bleue. Il associe dans le cadre d'une Unité d'Appui à la Recherche (UAR) le CNRS, l'EPHE et Université de Perpignan Via Domitia.

Le CUFR de Mayotte bénéficie de l'expertise d'un large réseau de partenaires, auprès desquels, en retour, il met en valeur ses domaines d'excellence. Sa participation à des consortia (Recherche interdisciplinaire « Îles Eparses »), à des organisations professionnelles régionales (Western Indian Ocean Marine Science Association) et à des instances de concertation faisant appel à leur expertise (Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Sud océan Indien) donne à ses enseignants-chercheurs l'opportunité d'effectuer des recherches dans de nombreuses aires géographiques et permet d'envisager, dans l'avenir, des collaborations avec des chercheurs étrangers notamment en Afrique du Sud, au Kenya, à Madagascar et au Mozambique.

## A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le partenariat du CUFR avec le Parc naturel marin de Mayotte</li> <li>La transformation du CUFR en Institut national universitaire en 2024</li> </ul>	<i>Politique de site</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des infrastructures d'accueil à développer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La valeur des diplômes délivrés par les universités partenaires</li> <li>L'élargissement de l'offre de formation</li> <li>Le campus des métiers et des qualifications d'excellence dans la filière Génie civil et écoconstruction en milieu tropical</li> <li>L'accompagnement des étudiants avec le développement d'un Crous</li> </ul>	<i>Formation et Vie étudiante</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Turn-over important des cadres administratifs</li> <li>La faible mobilité des étudiants</li> <li>Une offre de formation de niveau D inexistante</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La présence d'organismes de recherche</li> </ul>	<i>Recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une faible collaboration Formation/Recherche avec La Réunion</li> <li>Un manque d'infrastructures de recherche pour l'accueil de chercheurs et de stagiaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La création du Technopole Mayotte et ses locaux dédiés à la recherche</li> <li>La mise en place d'un Multilab à dimension régionale incluant un centre régional d'innovation et de transfert de technologie (Critt)</li> <li>Le lancement du Pôle d'Innovation Intégré de Mayotte dans le cadre du plan innovation outre-mer</li> </ul>	<i>Innovation et insertion professionnelle</i>	
Opportunités		Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>La richesse scientifique des ressources naturelles</li> <li>Le développement des collaborations internationales scientifiques</li> </ul>	<i>Géographie Démographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le manque de maîtrise de la langue française par une part importante de la population</li> <li>Un flux migratoire mal maîtrisé</li> <li>Une dynamique démographique à accompagner</li> <li>L'isolement géographique avec peu de liaisons aériennes internationales</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La coopération dans le cadre du Livre Bleu Sud océan Indien - Programme Mer</li> <li>Le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne avec accès aux fonds UE</li> <li>L'adoption du tout premier Sresri de Mayotte, avec une gouvernance et un suivi assuré par les services du conseil départemental de Mayotte</li> </ul>	<i>Politiques publiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tissu industriel peu développé</li> <li>Le faible niveau de qualification de la population et une situation de l'emploi difficile</li> <li>Une faible couverture numérique avec un faible débit</li> </ul>

## A.6 Les chiffres-clés



**Préfecture : Mamoudzou**

**17 communes**

**4 communes > 10 000 habitants**

**377 km<sup>2</sup>, le littoral représente 185 km de côtes**

**288 926 habitants<sup>1</sup>**

**PIB 9 250 € par habitant<sup>2</sup>**



**4 565 bacheliers**

**Taux de réussite<sup>2</sup> : 87,3 %**



**10 villes  
étudiantes**



**2 287 étudiants<sup>1</sup>**



**3 projets PIA dont  
2 coordonnés**



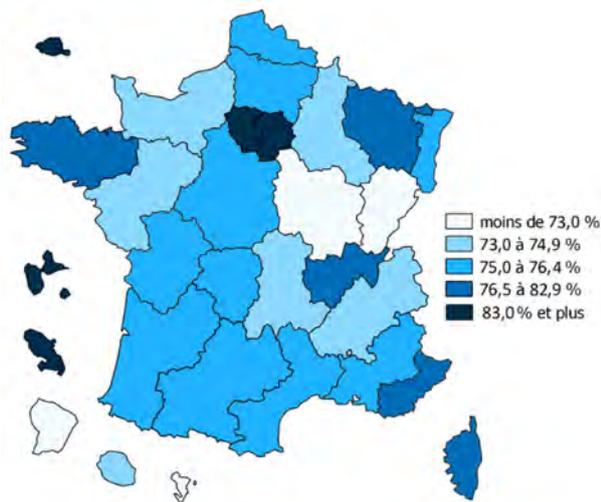
**20 enseignants-  
chercheurs<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>2021, <sup>2</sup>2020, <sup>3</sup>2019

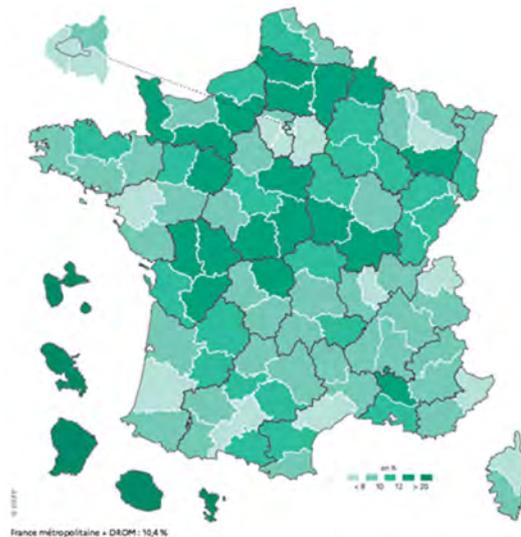
## B. L'accès à l'enseignement supérieur

### ► Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population

Carte 1 - Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième (en %) - Session 2020 (source Depp)



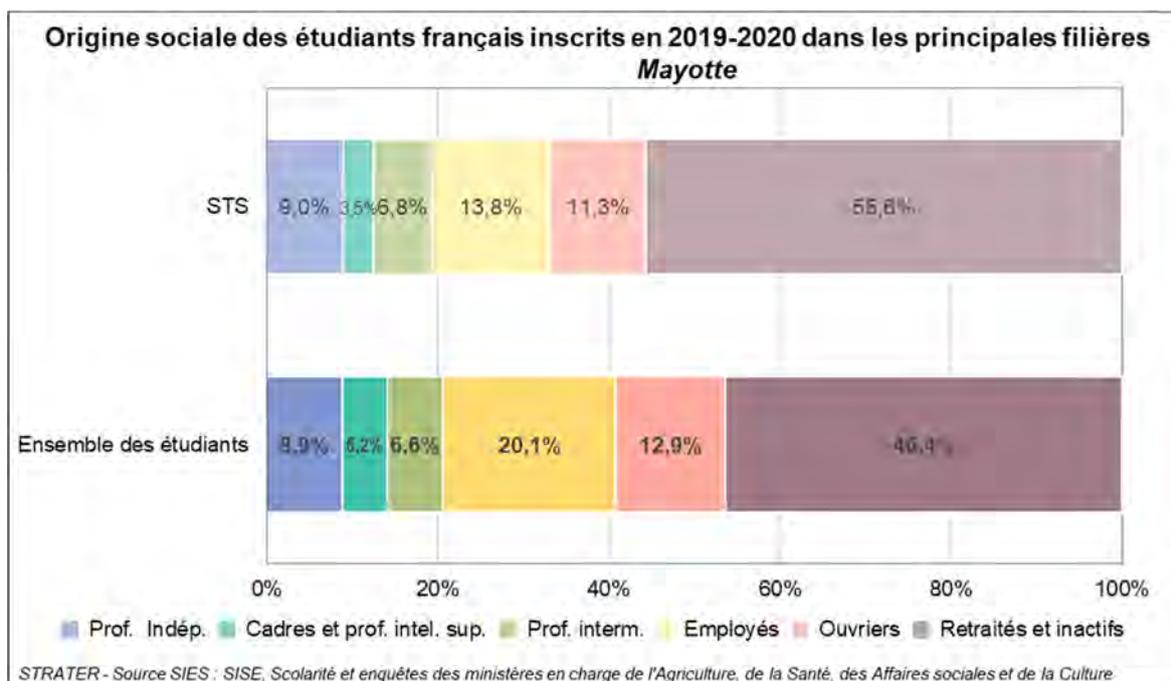
Carte 2 - Part des jeunes nés en 1999 en difficulté de lecture – JDC 2015 à 2018 (sources : MENJ-MESR-Depp ; ministère des Armées – DSNJ – Géographie de l'école 2021 - 32.1)



Le territoire d'outre-mer de Mayotte est celui où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est l'une des plus faibles. La part des jeunes en difficulté de lecture est importante et similaire à celle observée dans les autres territoires d'outre-mer.

### ► L'origine sociale des étudiants

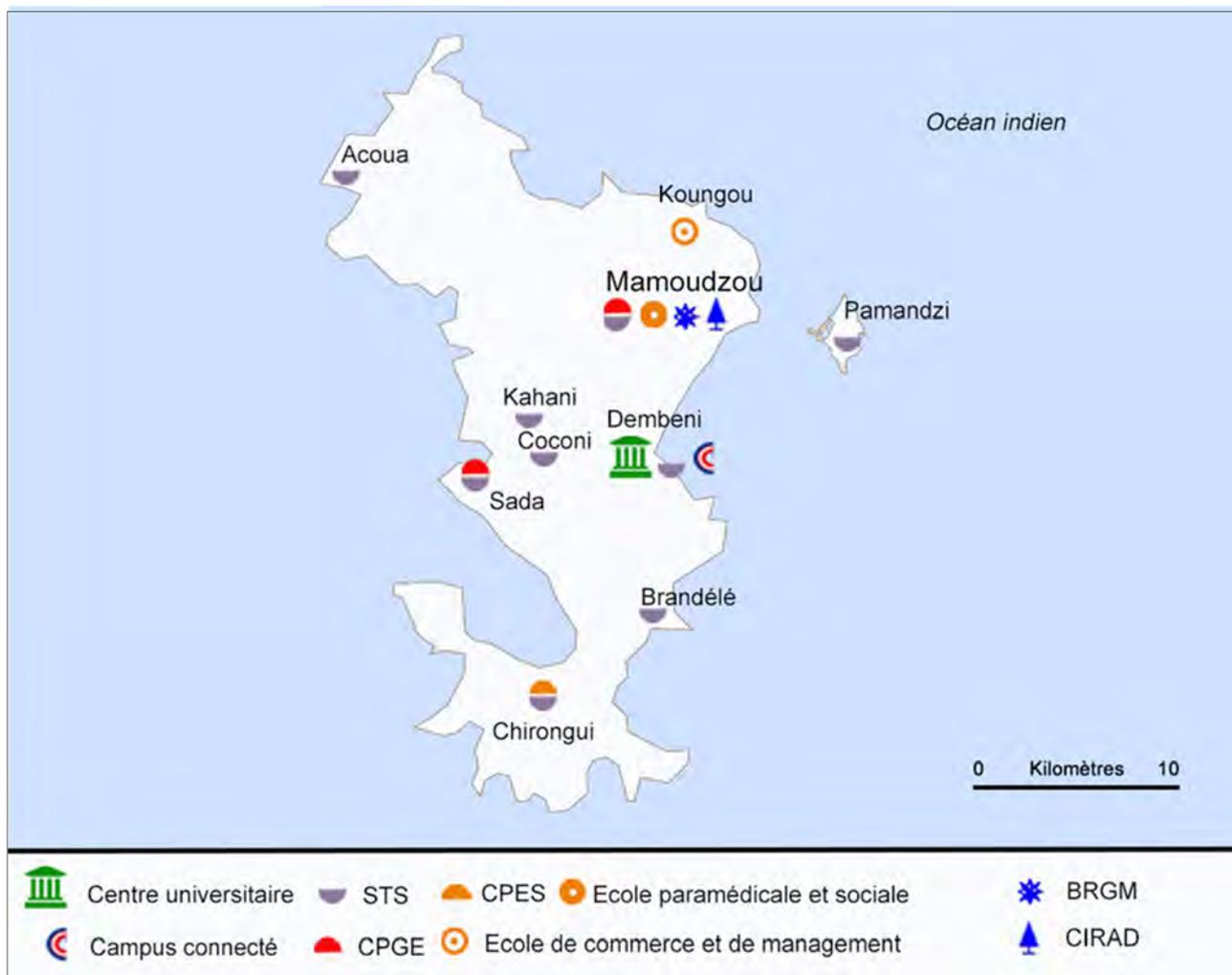
Graphique 1 - Mayotte : l'origine sociale des étudiants de nationalité française inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2019-2020 (source : Sies)



## C. L'organisation territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

### C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 3 - Mayotte : les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE (Source : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



### C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

#### C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur

##### ► Le Centre universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte - CUFR

Le CUFR de Mayotte a été créé en 2011. Il accueille sur la commune de Dembeni 1 300 étudiants dans une dizaine de diplômes nationaux délivrés par des universités partenaires. Il est structuré en quatre départements :

- Droit-Économie-Gestion (Droit et AES), en collaboration avec les universités d'Aix-Marseille et de Nîmes ;

- Lettres et Sciences humaines (Lettres modernes et Géographie), en collaboration avec les universités de Nîmes et de Montpellier 3 ;
- Sciences et Technologies (Mathématiques générales et Sciences de la vie), en collaboration avec l'Université de Montpellier ;
- Sciences de l'éducation (Master Meef), en collaboration avec l'Université de La Réunion.

### ► L'École supérieure de commerce et de Gestion de Mayotte

L'école supérieure de commerce et de Gestion de Mayotte est une société à responsabilité limitée spécialisée dans la formation continue des adultes.

### ► Institut de Formation en Soins Infirmiers - Ifsi Mayotte

L'Institut de formation en soins infirmiers du Centre Hospitalier de Mayotte localisé à Mamoudzou dispose de 45 places. Il délivre le diplôme d'Etat d'infirmier en trois ans.

### ► La Chambre de commerce et de l'industrie

Le pôle formation de la CCI propose une offre de formations continues pour les professionnels soucieux de monter en compétences et des formations initiales et en apprentissage pour les jeunes diplômés. Cette offre compte huit formations, dont quatre réalisées à Mayotte : BTS Services Informatiques aux Organisations - option solutions logicielles et applications métiers en collaboration avec CCI de Maurice ; Titre professionnel Responsable d'Espace de Médiation Numérique (Bac +2) ; Responsable de développement commercial (Bac+3) et Bachelor Marketing digital & Social médias sociaux (Bac+3).

## C.2.2 Les organismes de recherche et établissements de santé

### ► Bureau de recherches géologiques et minières - BRGM

Le BRGM Mayotte dispose d'une équipe de sept personnes localisée à Mamoudzou qui est spécialisée dans les domaines des infrastructures géologiques, de l'eau souterraine, de la géophysique et des risques naturels.

### ► Centre international de recherche agronomique pour le développement - Cirad

Le siège de la direction régionale du Cirad pour La Réunion-Mayotte et les pays de la Commission de l'océan indien est implanté à Saint-Denis de La Réunion. Le Cirad dispose toutefois d'une équipe de recherche basée à Mamoudzou à Mayotte qui coopère avec un lycée agricole, des coopératives agricoles et la Chambre d'agriculture de Mayotte.

### ► Institut de recherche pour le développement - IRD

L'IRD et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte ont formalisé un accord-cadre de coopération scientifique signé en novembre 2021. Il définit pour quatre ans un cadre de coopération pour des activités de recherche dans le domaine des milieux littoraux et marins mahorais.

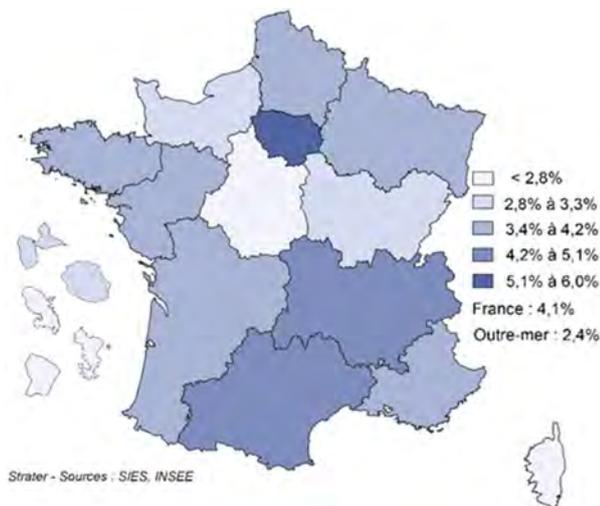
### ► Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - Ifremer

La délégation Ifremer océan Indien est basée au Port à La Réunion mais son aire de compétences couvre l'ensemble de l'océan Indien et plus particulièrement les zones économiques et exclusives (ZEE) et zones littorales de l'Etat français, dont Mayotte. Les domaines de compétences de la délégation s'articulent essentiellement autour des thématiques Halieutique et Environnement, incluant la Biodiversité marine. Ses activités visent à contribuer à une gestion durable des espaces maritimes et de leur patrimoine naturel tout en permettant un développement durable des activités ou usages qui en dépendent.

## D. Les effectifs dans l'enseignement supérieur

### D.1 La dynamique démographique

Carte 4 - La part des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 parmi la population régionale estimée 2021 (sources : Sies, Insee)



Carte 5 - La part des enseignants du supérieur en 2019 parmi la population régionale estimée 2019 (sources : DGRH A1-1, Insee)

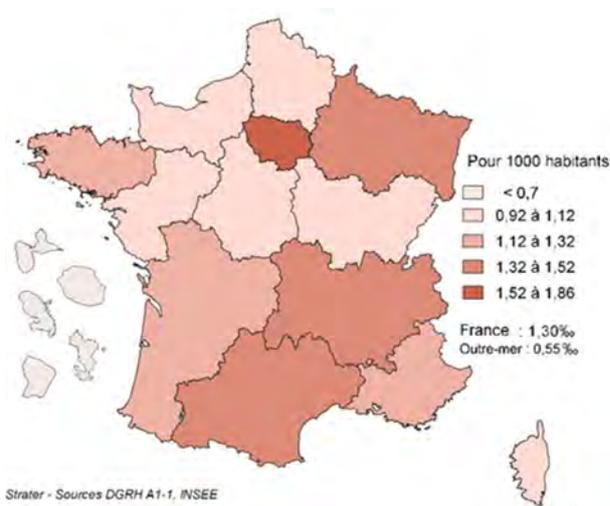


Tableau 1 - Mayotte : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 et leur évolution depuis 2018-2019 (source : Sies)

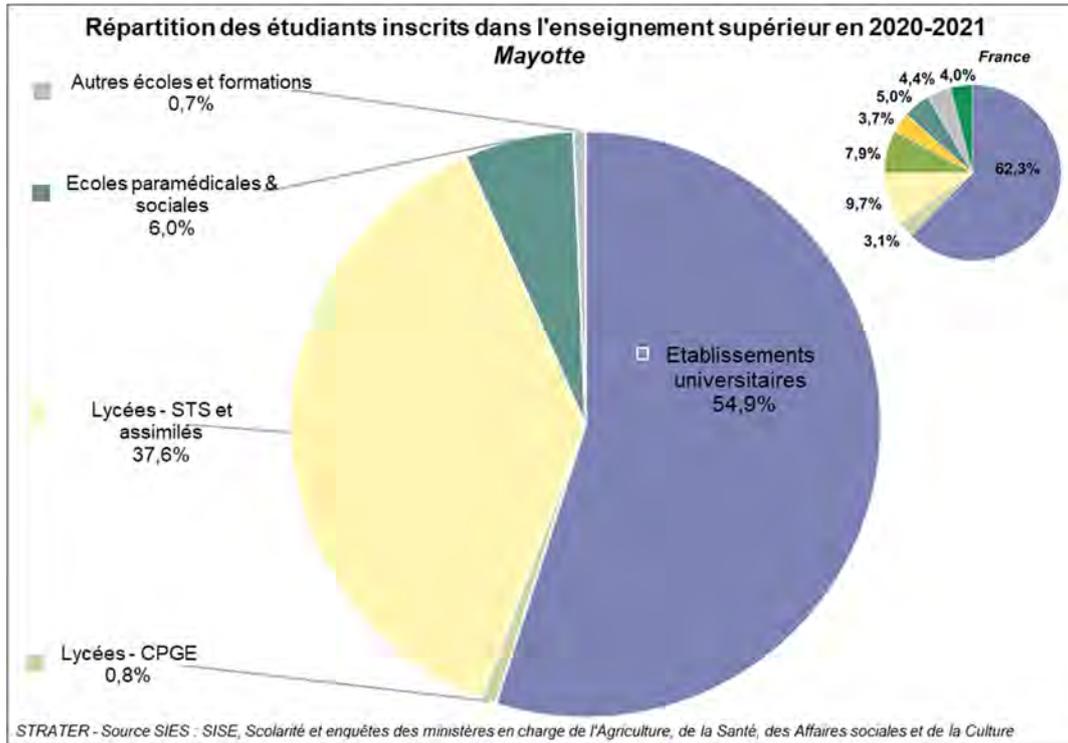
	Inscrits dans l'enseignement supérieur				dont inscrits dans les établissements universitaires			
	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang
<b>Mayotte</b>	2287	19,6%	0,1%	20	1256	21,2%	0,1%	20
<b>France</b>	<b>2 792 406</b>	<b>3,8%</b>	<b>100%</b>	<b>/20</b>	<b>1 744 410</b>	<b>3,8%</b>	<b>100%</b>	<b>/20</b>

Depuis 2019-20, avec la création des EPE, certains établissements (écoles d'ingénieurs jusque-là indépendantes, établissement sous tutelle d'un autre ministère voire privé) sont comptabilisés avec les universités en tant que composantes d'un EPE. Cette dynamique augmente mécaniquement les effectifs des universités et plus largement des établissements universitaires.

Sur la période 2018-19 à 2020-21, l'évolution en pourcentage du nombre d'étudiants accueillis dans l'enseignement supérieur représente cinq fois celle observée pour la France.

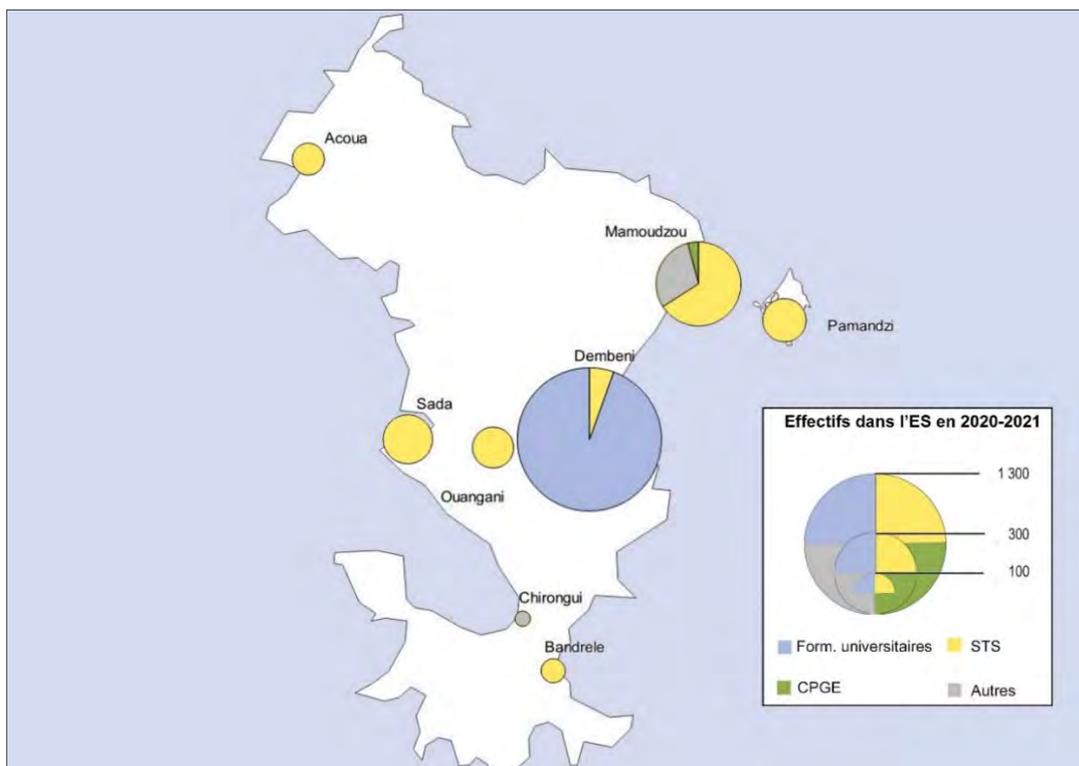
## D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Graphique 2 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2020-2021 (source : Sies)



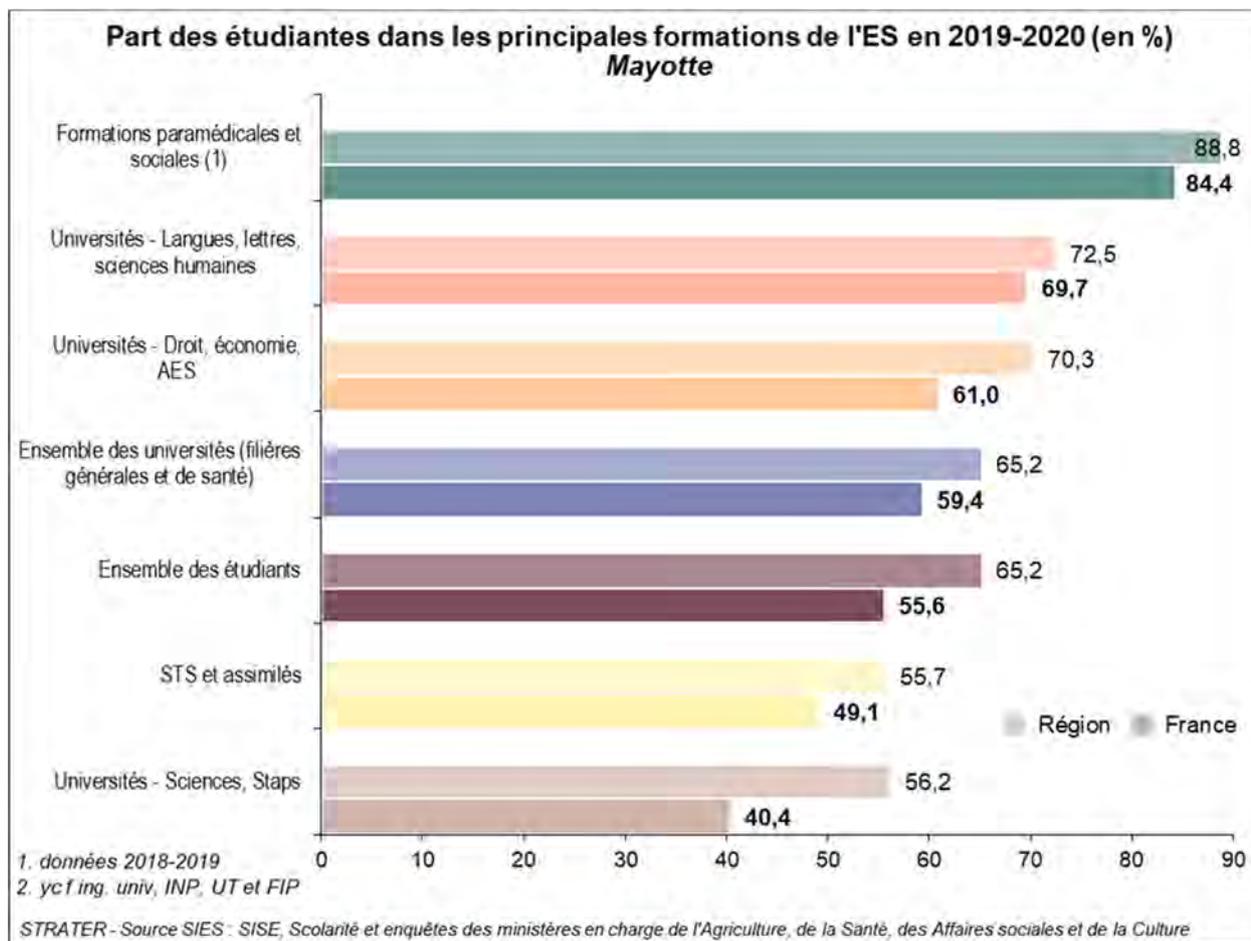
### D.2.1 La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur de la région

Carte 6 - Mayotte : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2020-2021, par grand type de filière (sources : Sies)



## D.2.2 La parité dans l'enseignement supérieur

Graphique 3 - Mayotte : la part des étudiantes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2019-2020 (source : Sies)



La part des étudiantes représente 65,2% de la population étudiante. C'est le territoire où la part des étudiantes est la plus forte.

## D.2.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés

Tableau 2 - Mayotte : la répartition des effectifs étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur par grand type de filières en 2020-2021 (source : Sies)

Effectifs	Form. universitaires	CPGE	STS	Para-médical et social	Autres	Total
<b>Etablissements publics</b>	1 256	19	828	137	15	<b>2 255</b>
<b>Etablissements privés</b>	-	-	32	-	-	<b>32</b>
<b>Part des étudiants en établissements publics dans la région</b>	100,0%	100,0%	96,3%	100,0%	100,0%	<b>98,6%</b>

## D.2.4 L'attractivité des établissements de la région

### ► L'origine géographique des étudiants en établissements publics MESR

Tableau 3 - Mayotte : la répartition des étudiants inscrits dans les établissements publics MESR selon la région d'obtention du baccalauréat en 2020-2021 (source : Sies – Sise)

Étudiants	issus de la même région	provenant d'une autre région	ayant obtenu leur bac à l'étranger	dont la région d'origine est inconnue	Total	Effectif total
Mayotte	95,6%	3,1%	-	1,3%	100,0%	1 256
France	60,3%	22,7%	2,1%	14,9%	100,0%	1 783 542

## **Partie 2**

### **LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

## A. Les parcours des étudiants

### A.1 Le bac et l'orientation post-bac

#### A.1.1 Les bacheliers

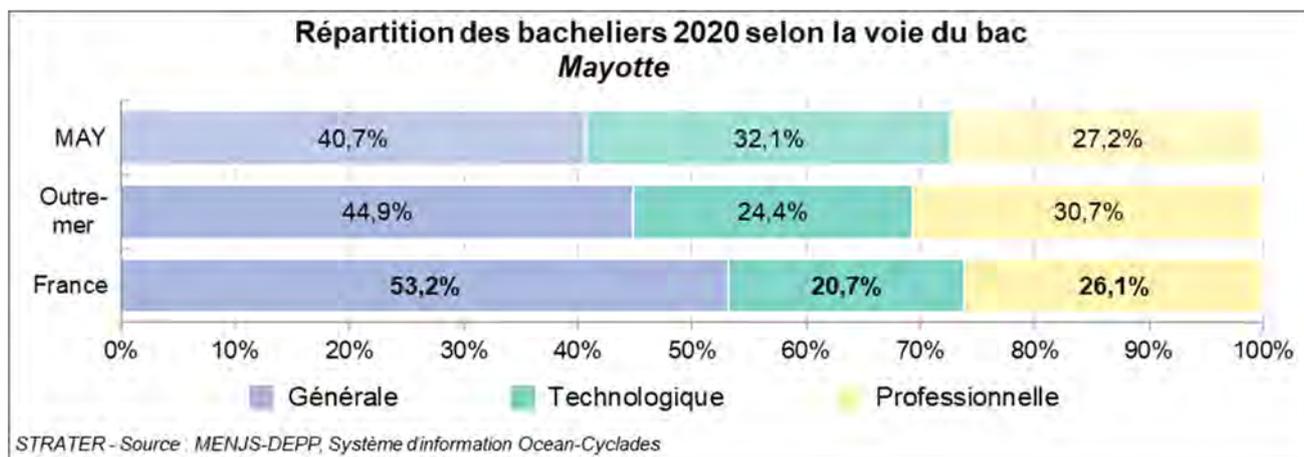
##### ► Les résultats académiques du bac

Tableau 4 - Mayotte : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2019 et 2020 (source : MENJ-Depp, Système d'information Ocean-Cyclades)

	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020
Mayotte	63,9%	88,8%	54,3%	82,9%	70,9%	90,7%	62,1%	87,3%
Outre-mer	87,2%	81,1%	78,5%	82,9%	96,4%	92,9%	90,8%	93,8%
France	91,1%	97,6%	88,0%	94,8%	82,4%	90,4%	88,0%	95,0%

En 2020, au niveau de la région, 4 565 bacheliers ont été comptabilisés.

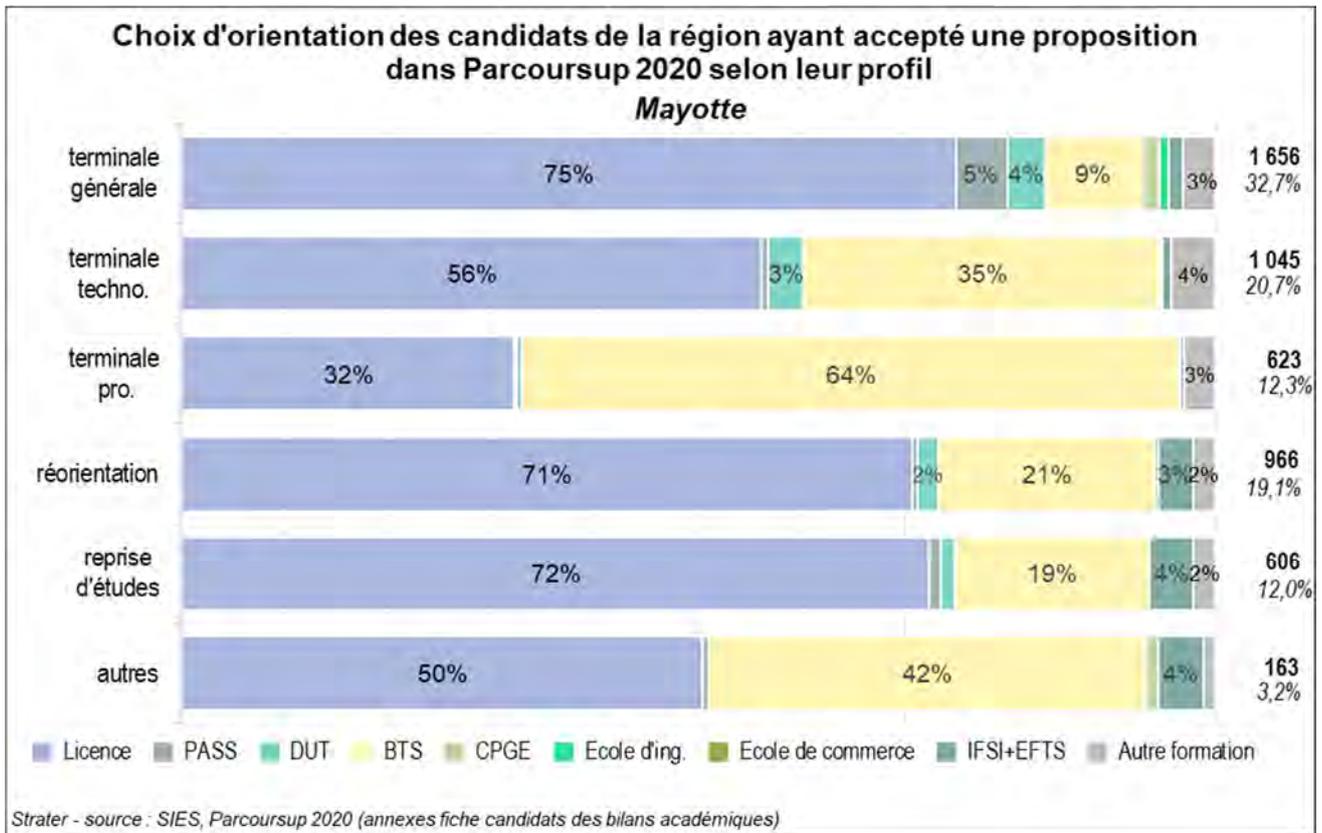
Graphique 4 - Mayotte : la répartition des admis selon la voie du bac en 2020 (source : MENJ-Depp, Système d'information Ocean-Cyclades)



Entre 2016 et 2020, à Mayotte, la part des admis en bac général a augmenté de +0,3 point, la part des admis en bac technologique a augmenté de +1,9 point et celle des admis en bac professionnel a diminué de -2,2 points.

## A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup

Graphique 5 - Mayotte : les choix d'orientation dans Parcoursup 2020 selon le profil des candidats (source : Sies, Parcoursup)



Graphique 6 - Mayotte : les choix d'orientation dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

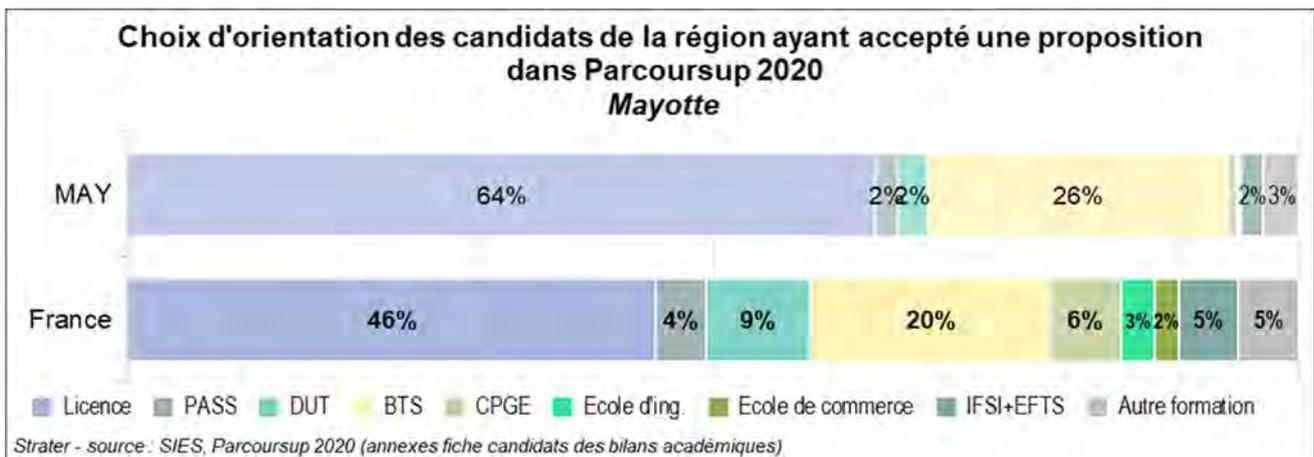


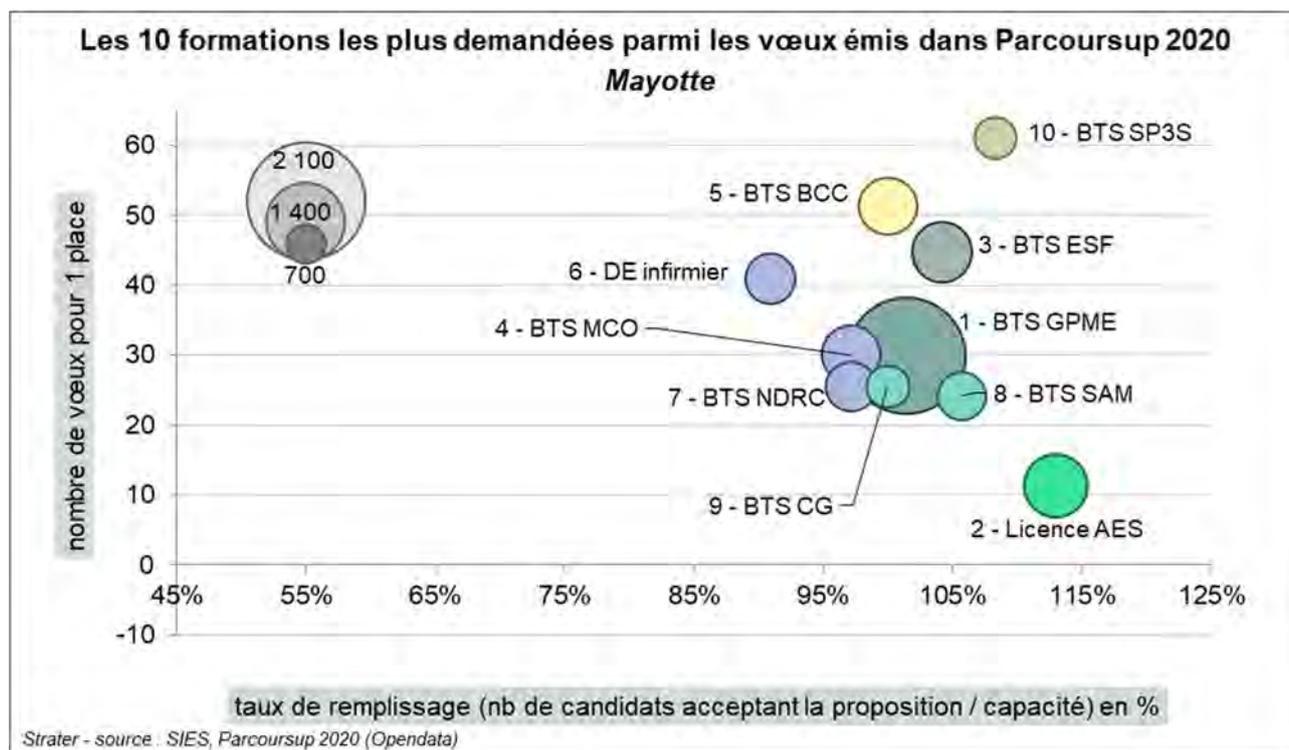
Tableau 5 - Mayotte : les vœux et acceptations dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

Filières	Capacités d'accueil	Nombre de vœux confirmés	Propositions acceptées	Néo-bacheliers admis par voie du bac				Part autres admis
				Général	Techno.	Pro.	Ensemble bac	
Licence	399	3 179	435	69,7%	12,2%	0,2%	82,1%	17,9%
BTS	417	10 911	414	18,8%	28,3%	39,1%	86,2%	13,8%
CPGE	24	271	19	68,4%	10,5%	10,5%	89,5%	10,5%
lfsi+EFTS	29	1 010	25	48,0%	8,0%	4,0%	60,0%	40,0%
Autre formation	241	1 011	226	19,5%	38,5%	30,5%	88,5%	11,5%
<b>total</b>	<b>1 110</b>	<b>16 382</b>	<b>1 119</b>	<b>40,2%</b>	<b>23,3%</b>	<b>21,0%</b>	<b>84,5%</b>	<b>15,5%</b>

Le nombre de vœux confirmés pour une formation en lfsi+EFTS est plus de 40 fois supérieur au nombre de propositions acceptées.

### ► Les formations les plus demandées

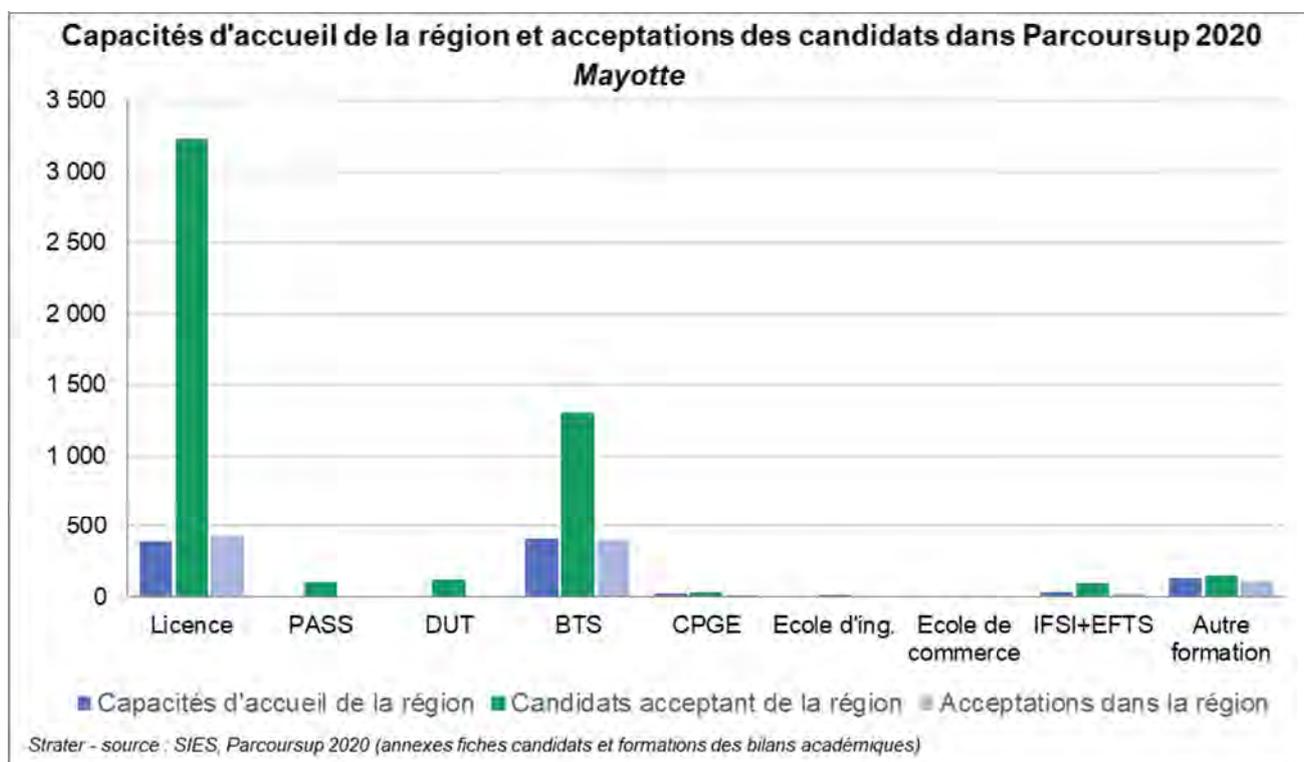
Graphique 7 - Mayotte : les 10 formations les plus demandées dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)



BTS Comptabilité et gestion (BTS CG) - BTS Gestion de la PME (BTS GPME) - BTS Négociation et digitalisation de la relation client (BTS NDRC) - BTS Service et prestation des secteurs sanitaire et social (BTS SP3S) - BTS Economie sociale familiale (BTS ESF) - BTS Banque conseiller de clientèle (BTS BCC) - BTS Management commercial opérationnel (BTS MCO) - BTS Support à l'action managériale (BTS SAM) - Licence Administration économique et sociale (Licence AES)

## ► Les capacités d'accueil et acceptations des candidats

Graphique 8 - Mayotte : les capacités d'accueil des formations proposées dans la région, les candidats de la région ayant accepté une proposition partout en France et les candidats ayant accepté une proposition dans une des formations d'un établissement de la région dans Parcoursup 2020 (source : Sies, Parcoursup)

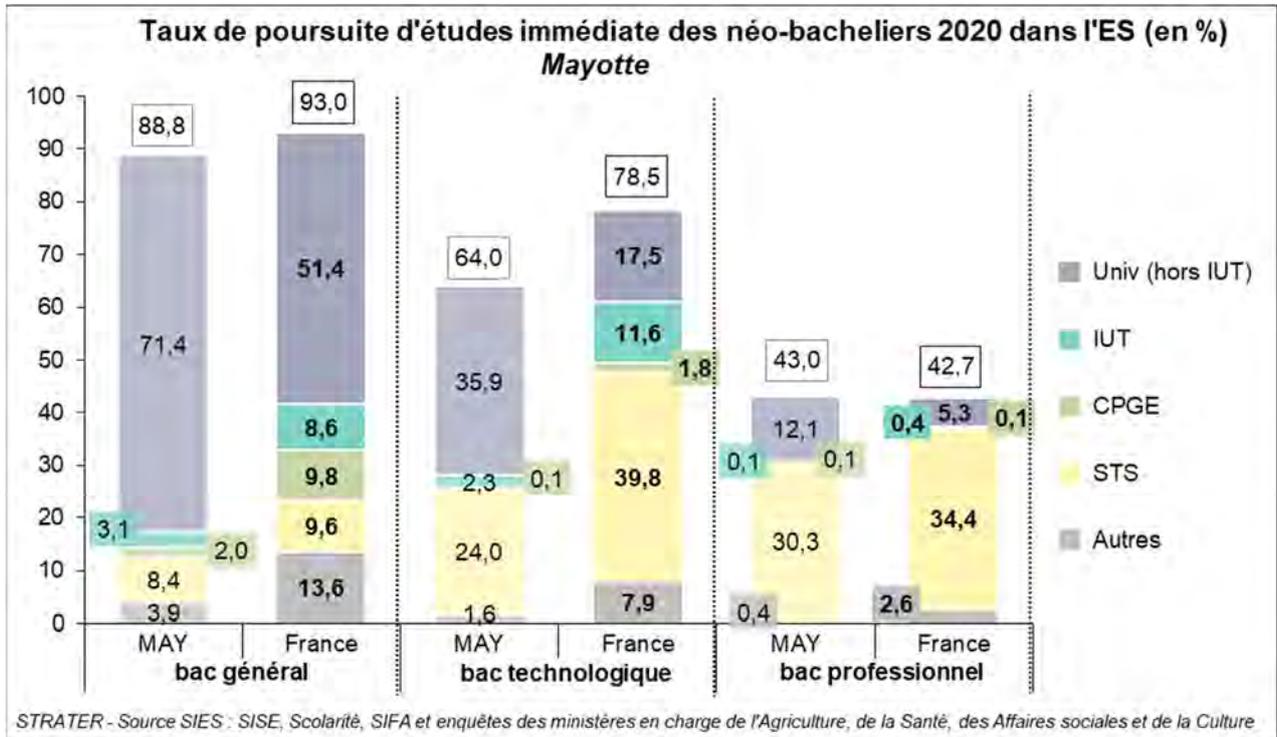


Pour répondre à la croissance du nombre de néo-bacheliers, les capacités d'accueil en 1ère année de l'enseignement supérieur à Mayotte sont en constante augmentation : de 970 places pour la campagne Parcoursup 2019 à 1 451 places pour la campagne 2021, soit une progression de 50%. L'effort a été porté par l'ensemble des structures de formation. Cette augmentation s'est accompagnée d'une diversification de l'offre de formation avec la création de CPGE (PTSI à la rentrée 2020, ECG en 2021), de la L.AS, du Parcours préparatoire au professorat des écoles et d'un élargissement des spécialités de BTS.

### A.1.3 L'accès aux formations de premier cycle

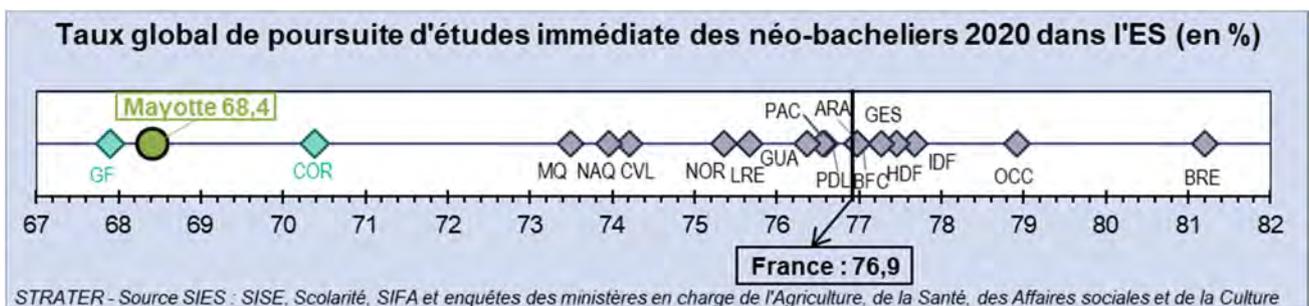
#### ► La poursuite d'études dans le supérieur

Graphique 9 - Mayotte : le taux de poursuite immédiat des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, par type de bac et par type de filières, à la rentrée 2020 (source : Sies, Sise et autres enquêtes)



Des écarts importants sont observés avec 71,4% de poursuite d'études en université pour 51,4% en moyenne France pour un titulaire de bac général, 35,9% de poursuite d'études en université pour 17,5% en moyenne France pour un titulaire de bac technologique et 12,1% de poursuite d'études en université pour 5,3% en moyenne France pour un titulaire de bac professionnel.

Graphique 10 - Mayotte : le taux de poursuite immédiat des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020 (source : Sies, Sise et autres enquêtes)



En 2020, les taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur ont été de 88,8% pour la voie générale, de 64% pour la voie technologique et de 43% pour la voie professionnelle.

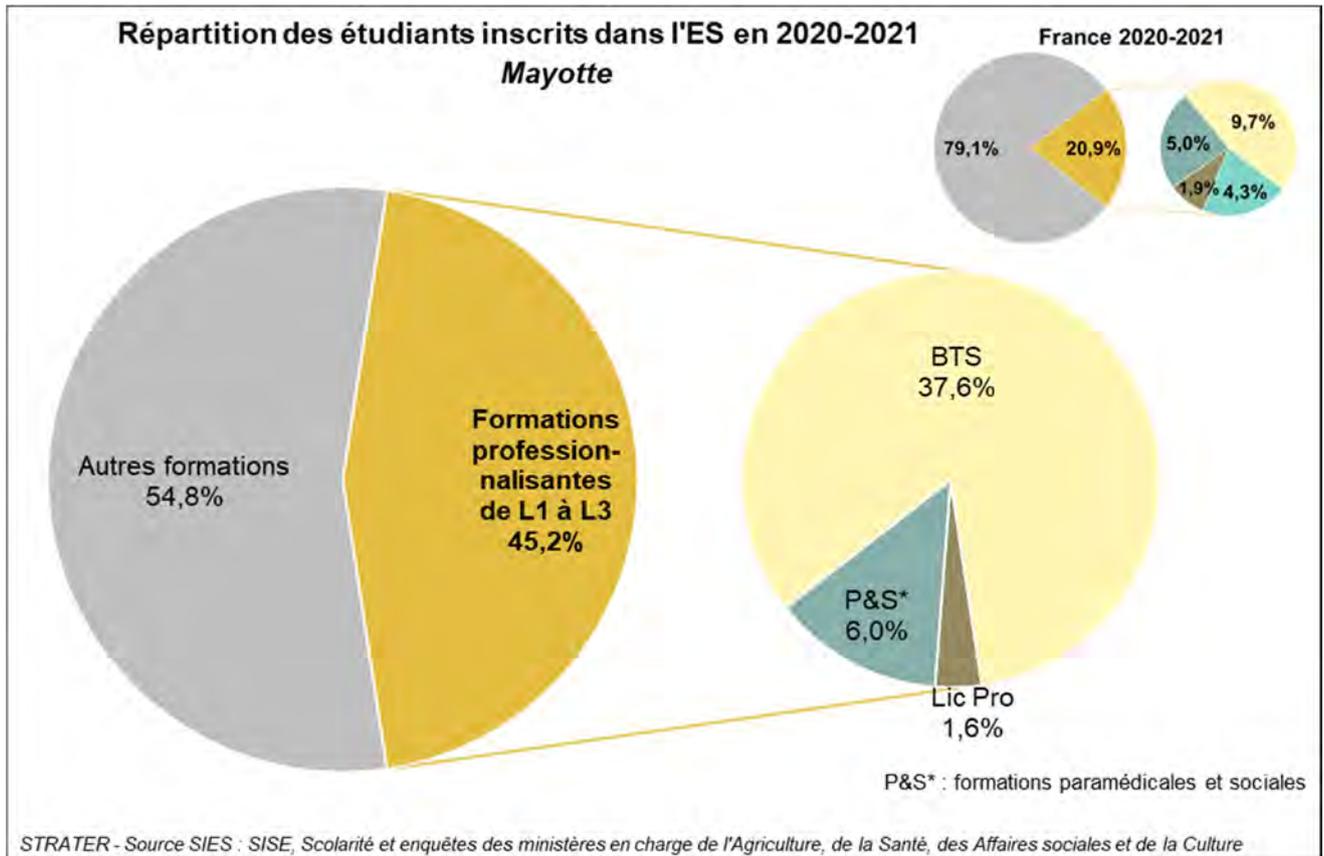
Mayotte est le département d'Outre-mer où la mobilité post Bac est la plus forte. Chaque année, environ 75% des néo-bacheliers sont amenés à poursuivre leurs études hors Mayotte. Pour rejoindre une formation en métropole ou à la Réunion, les jeunes de nationalité étrangère doivent posséder un titre de séjour et un visa. Le titre de séjour est également demandé pour une inscription au CUFR. Ainsi, chaque année des néo-bacheliers ne s'inscrivent pas dans la formation du supérieur dans laquelle ils ont été admis faute des titres requis. Ce facteur impacte le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers.

## A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, DUT, licence pro, formations paramédicales et sociales

### A.2.1 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs

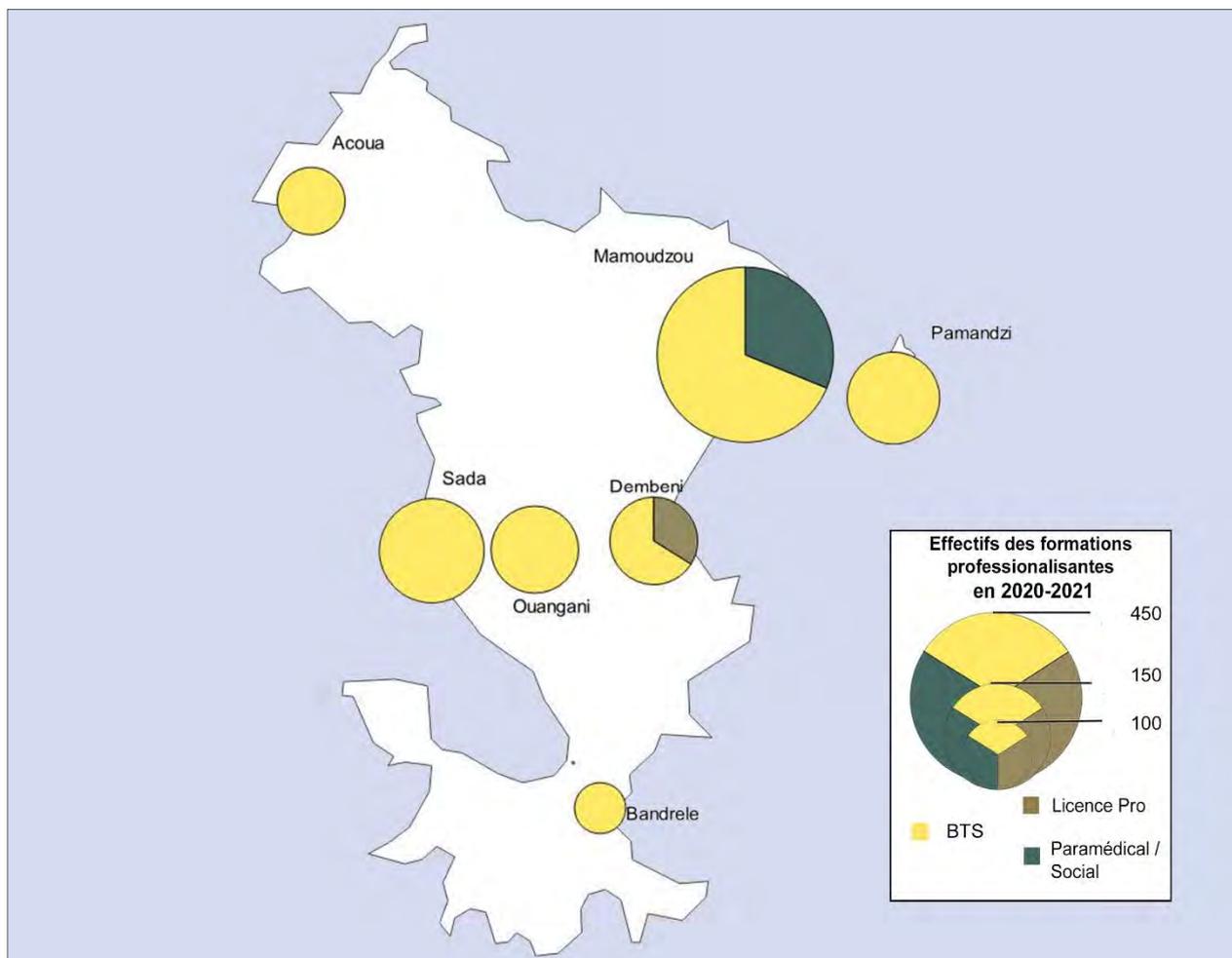
#### ► Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale

Graphique 11 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2020-2021 (source : Sies)



## ► La cartographie des effectifs d'inscrits par site

Carte 7 - Mayotte : la répartition des effectifs étudiants dans les formations professionnalisantes courtes par unité urbaine et type de formation en 2020-2021 (source : Sies)



## ► Les étudiants inscrits dans les formations professionnalisantes courtes

Tableau 6 - Mayotte : les effectifs d'inscrits dans les formations professionnalisantes courtes en 2020-2021 et l'évolution entre 2016-2017 et 2020-2021 (source : Sies)

Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, AES	Arts, Lettres, Langues	Sciences humaines & sociales	Sciences	Staps	Total
<b>Mayotte</b>	521	211	185	211	-	1 128
<b>Evolution régionale</b>	+7,0%	+32,7%	-14,0%	+36,1%	-	+11,0%
<b>Répartition régionale</b>	46,2%	18,7%	16,4%	18,7%	-	100,0%
<b>Effectifs France</b>	223 030	154 588	168 063	159 823	52 616	758 120
<b>Evolution nationale</b>	<b>+11,8%</b>	<b>+12,4%</b>	<b>+18,1%</b>	<b>+19,9%</b>	<b>+17,3%</b>	<b>+15,3%</b>
<b>Répartition France</b>	<b>29,4%</b>	<b>20,4%</b>	<b>22,2%</b>	<b>21,1%</b>	<b>6,9%</b>	<b>100,0%</b>

## ► Les formations maïeutiques, paramédicales et sociales

Tableau 7 - La Réunion - Mayotte : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans les formations aux professions paramédicales et de sage-femme en 2019 (source : Drees - Ministère des solidarités et de la santé)

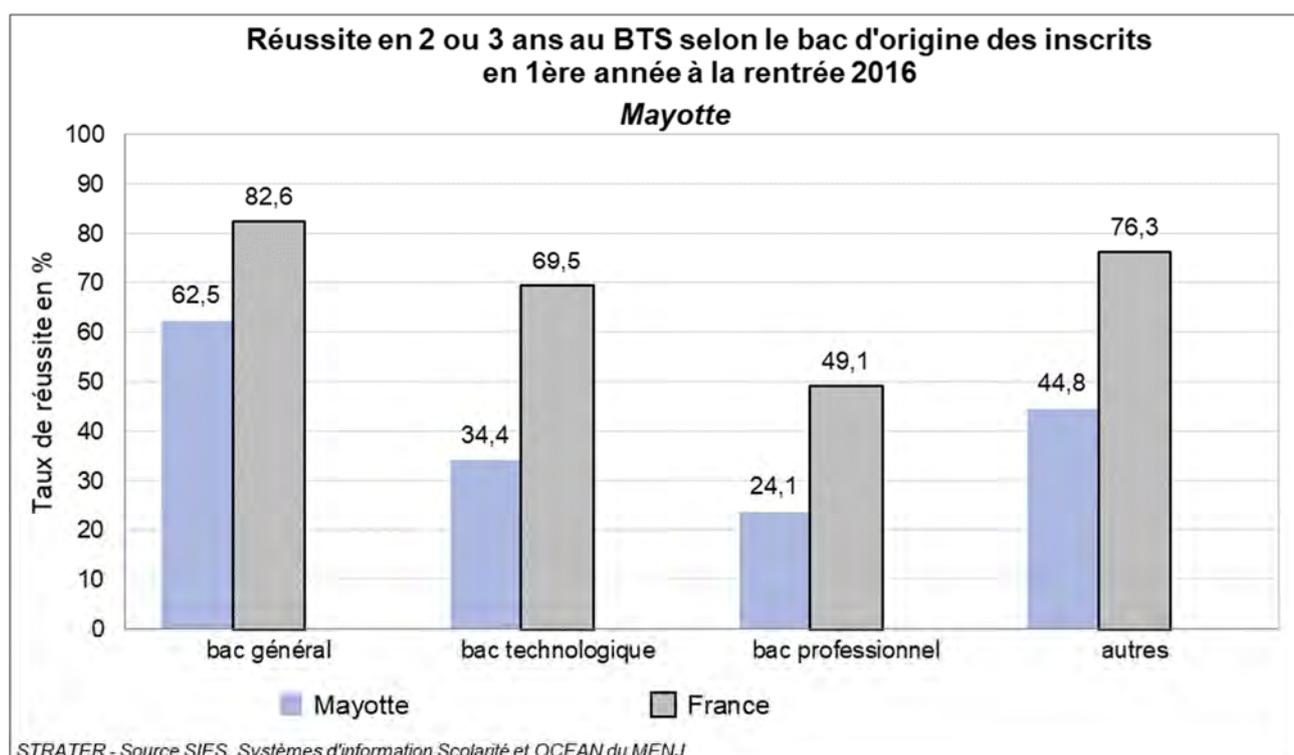
Formations	Effectifs d'inscrits	Effectifs de diplômés	% de femmes diplômées	Total inscrits France	Total diplômés France	% de femmes diplômées France
Infirmier	782	245	76%	91 220	25 358	85%
Infirmier de bloc opératoire	22	-	-	1 222	503	88%
Puéricultrice	17	30	97%	1 203	1 137	98%
Infirmier anesthésiste	14	10	20%	1 295	591	64%
Masseur-kinésithérapeute	88	16	44%	12 049	2 722	54%
Sage-femme	105	18	89%	4 213	864	99%
Psychomotricien	80	23	83%	3 027	909	91%
Ergothérapeute	49	13	62%	2 993	900	87%

Tableau 8 - Mayotte : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans les formations aux professions sociales en 2019 (source : Drees - Ministère des solidarités et de la santé)

Formations	Effectifs d'inscrits	Effectifs de diplômés	% de femmes diplômées	Total inscrits France	Total diplômés France	% de femmes diplômées France
Educateur spécialisé (DEES)	19	-	-	13 901	3 689	79%
Assistant de service social (DEASS)	20	-	-	7 701	1 857	94%

## ► Les taux de réussite en BTS (hors BTSA)

Graphique 12 - Mayotte : la réussite en deux ou trois ans au BTS selon le bac d'origine des inscrits en première année à la rentrée 2016 (source : Sies)



## A.2.2 La formation en licence générale

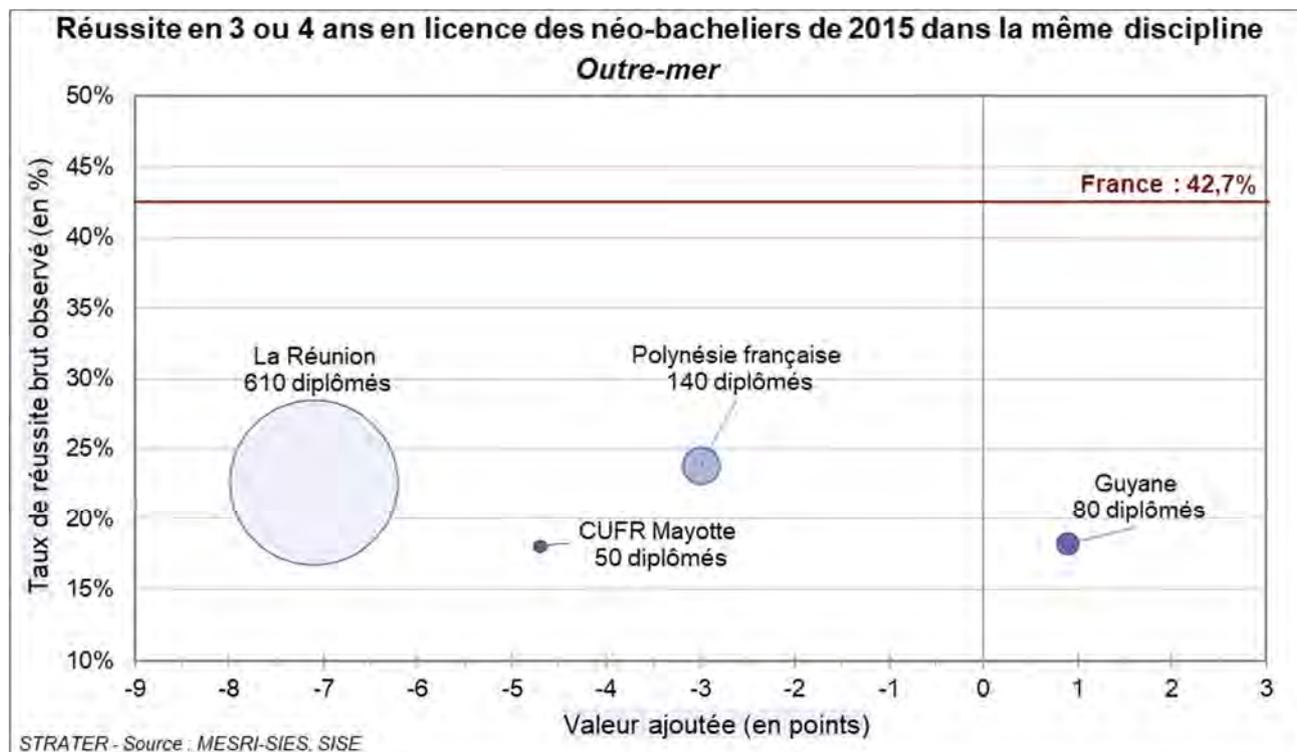
### ► Les étudiants inscrits en licence

Tableau 9 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en licence générale dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 et l'évolution entre 2016-2017 et 2020-2021 (source : Sies)

Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, AES	Arts, Lettres, Langues	Sciences humaines & sociales	Sciences	Staps	Total	Dont Accès santé (L. AS)
<b>Mayotte</b>	521	211	185	211	-	1 128	-
<b>Evolution régionale</b>	+7,0%	+32,7%	-14,0%	+36,1%	-	+11,0%	-
<b>Répartition régionale</b>	46,2%	18,7%	16,4%	18,7%	-	100,0%	-
<b>Effectifs France</b>	222 820	154 588	168 063	160 033	52 616	758 120	<b>13 765</b>
<b>Evolution nationale</b>	<b>+11,8%</b>	<b>+12,4%</b>	<b>+18,1%</b>	<b>+19,9%</b>	<b>+17,3%</b>	<b>+15,3%</b>	-
<b>Répartition France</b>	<b>29,4%</b>	<b>20,4%</b>	<b>22,2%</b>	<b>21,1%</b>	<b>6,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,8%</b>

## ► Le taux de réussite en licence

Graphique 13 - Outre-mer : la réussite en licence en trois ou quatre ans des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2015 et qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3 selon l'établissement d'inscription en L1 et la valeur ajoutée des universités (source : Sies)



## B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

### B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants

#### B.1.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes

##### ► Orienter et diversifier les publics

Le dispositif de cordées de la réussite a été mis en place en 2020-2022 à Mayotte. Au cours de cette première année, douze cordées ont fonctionné avec six établissements du supérieur en tête de cordée (CUFR, Insa, IEP de Lille, la Femis, le CNASD, l'UFR santé de la Réunion) et six lycées avec BTS et CPGE en tête de cordée. Seize établissements (10 collèges et 6 lycées) ont été encordés et 650 élèves en ont bénéficié.

##### ► Améliorer la réussite en licence

**NCU - Ecrit+** : Evaluation, formation et certification en français

Le projet porté par l'Université de Strasbourg regroupe 18 établissements d'enseignement supérieur dont le Centre universitaire de Mayotte. Il a pour objectif la création d'un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français.

#### B.1.2 Les outils numériques

**DémoES - X-MEM** - Le « Démonstrateur eXtensible - Mobile Éducation Mayotte » est porté par le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte. Compte tenu des spécificités propres au territoire, précarité, moyens matériels et immobiliers limités pour une population peu mobile et de fortes tensions entre l'offre de formation et les demandes des bacheliers, le développement du numérique est prégnant. A priori l'utilisation d'un smartphone y est beaucoup plus importante que l'utilisation d'un ordinateur, aussi le projet

visé à garantir aux étudiants une continuité pédagogique en toute circonstance en proposant d'intégrer de manière innovante l'utilisation du téléphone portable comme outil pédagogique. L'objectif est de rendre plus accessibles les ressources, les outils et les pratiques pédagogiques et estudiantines universitaires hybrides et mobiles, notamment grâce au téléphone portable.

### B.1.3 Les campus connectés

#### TIP – Campus connecté pour compléter l'offre de formation à Mayotte

Le projet est porté par la Communauté d'agglomération de Dembéné-Mamoudzou en lien avec le Centre Universitaire de Formation et de recherche de Mayotte. Le projet retenu en mai 2021 prévoit l'accueil d'une quinzaine d'étudiants.

## B.2 Les projets financés par le PIA

Tableau 10 - Mayotte : les dotations des projets PIA coordonnés par les établissements de la région, hors actions immobilières et valorisation depuis le déploiement des PIA en 2010

Établissements	Projets Coordonnés	Montant de la dotation en M€
Centre Universitaire de Mayotte	1 Démonstrateurs France 2030	2
CA de Dembeni Mamoudzou	1 TIP-Campus connecté	0,3

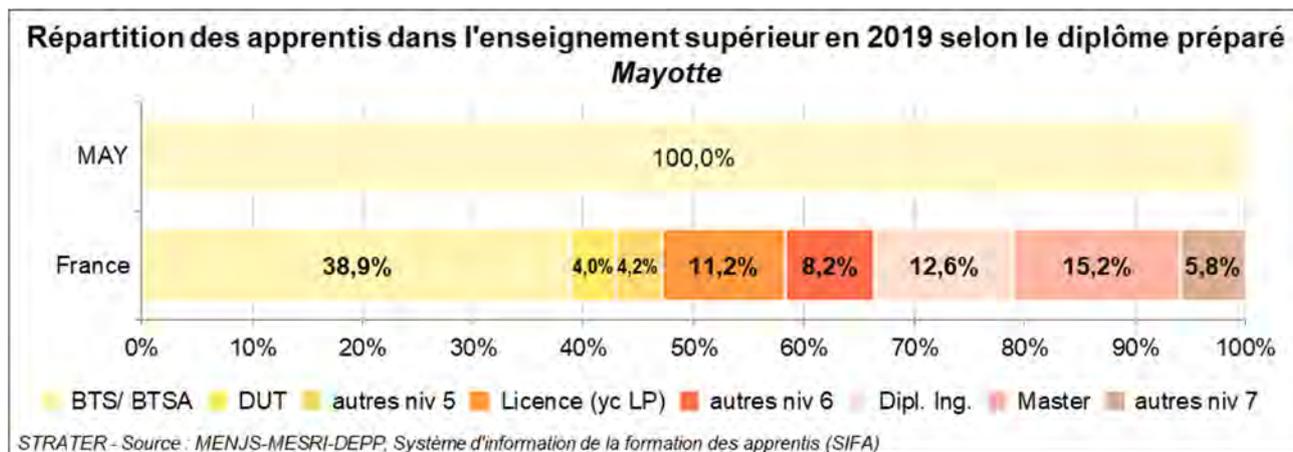
## B.3 La formation tout au long de la vie

### B.3.1 L'apprentissage

Tableau 11 - Mayotte : la répartition des apprentis du supérieur selon le niveau du diplôme préparé en 2019 (source : MENJ-Depp A1, Système d'information de la formation des apprentis)

	Niveau 7 (M)		Niveau 6 (L)		Niveau 5 (bac+2)		Total		
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Total des apprentis du supérieur	Part dans population apprentis	Part dans population étudiante
Mayotte	-	0,0%	-	0,0%	17	100,0%	17	5,2%	0,8%
France	68 480	33,6%	39 506	19,4%	95 860	47,0%	203 846	42,6%	7,5%

Graphique 14 - Mayotte : la répartition des apprentis du supérieur selon le diplôme préparé en 2019 (source : MENJ-Depp A1, Système d'information de la formation des apprentis)



### B.3.2 La formation continue

Tableau 12 - Mayotte : les actions de formation continue réalisées par les universités et les écoles (hors Cnam) en 2019 (source : Sies)

	Chiffre d'affaires	Nombre de stagiaires	Heures stagiaires
<b>Mayotte</b>	24 720 €	33	3 883 h
<b>France</b>	380 326 399 €	344 178	50 213 736 h

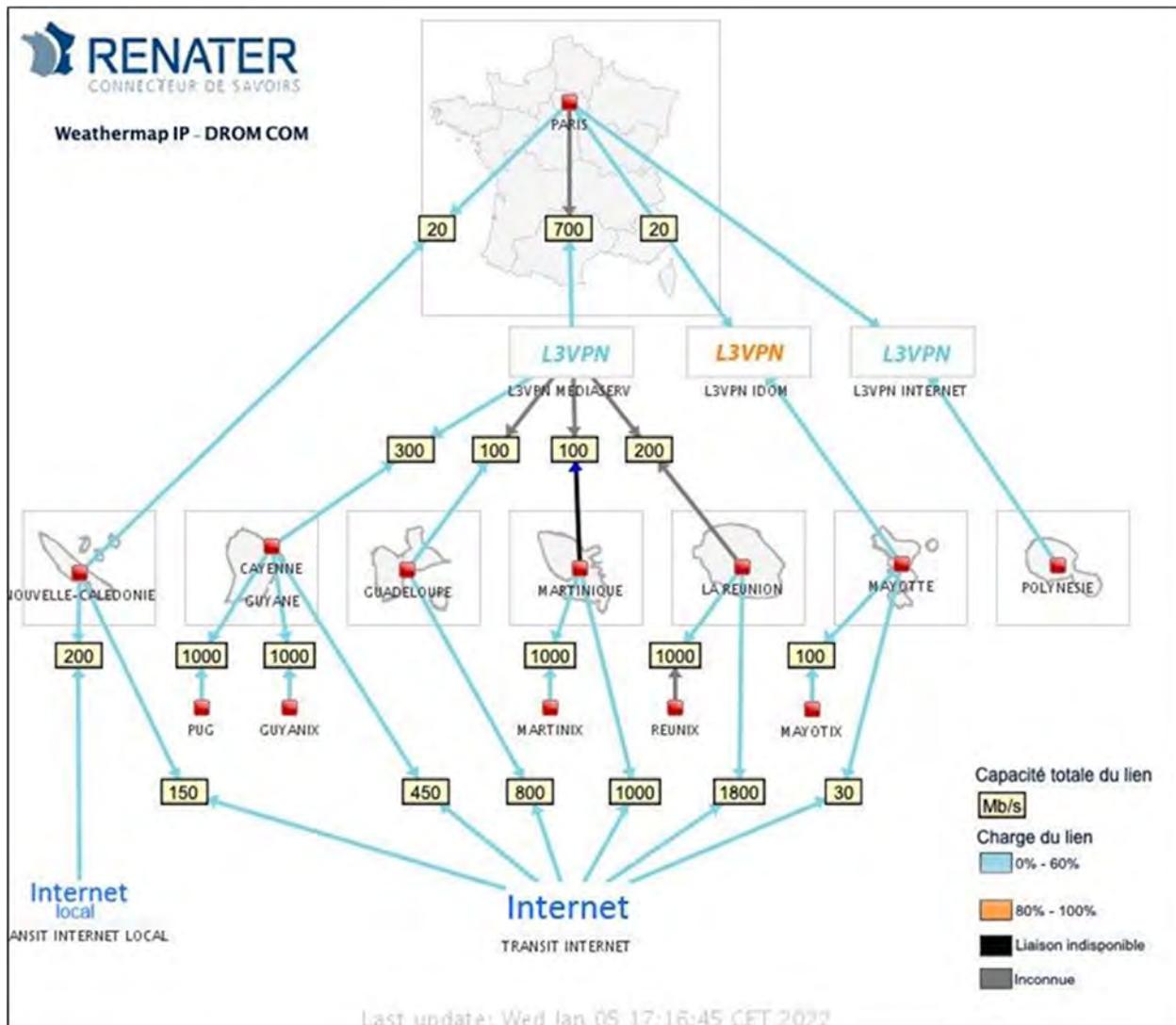
### B.4 La Vie étudiante

Un accompagnement social des étudiants est inscrit dans le nouveau contrat d'établissement 2020-2025. Il sera progressivement renforcé grâce à des moyens financiers et humains supplémentaires pérennes. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est prévu la création d'une antenne du Crous de l'océan Indien sur le territoire de Mayotte. Tous les étudiants pourront bénéficier des services de proximité du réseau des œuvres universitaires. Ils pourront plus facilement demander une aide pour constituer leur dossier social étudiant, pour obtenir une aide d'urgence ou élaborer un projet de vie étudiante.

## B.5 L'accès aux ressources numériques

### B.5.1 Les réseaux numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 8 - La carte de déploiement du réseau Renater dans les territoires ultra-marins (source : Renater)



## **Partie 3**

### **LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

## A. La structuration de la recherche et les thématiques scientifiques développées

### A.1 La stratégie recherche du centre universitaire

Le centre universitaire de Mayotte assure une mission de recherche avec l'appui d'une commission scientifique créée dès 2014 pour assister le directeur du centre sur les orientations des politiques de recherche. Elle a préparé un programme de recherche dans le cadre du projet d'établissement 2017-2021. La construction de ce projet de recherche repose sur l'identification des compétences des enseignants-chercheurs du centre.

Le projet s'articule autour de trois axes principaux que la recherche mahoraise peut approfondir : les changements globaux et ses implications ; les héritages culturels et démographiques et leurs impacts ; les sociétés face au risque. En 2019, les chercheurs du CUFR ont participé à une vingtaine de projets de recherche dont 70% portés par leur établissement.

Les enseignants-chercheurs du CUFR s'associent à différents projets portés par les organismes de recherche présents sur le territoire. Ils participent aussi à la Western Indian Ocean Marine Science Association dont l'objectif est de faire progresser la coopération régionale dans tous les aspects des sciences côtières et marines et de soutenir le développement durable dans la région de l'océan Indien occidental.

Le CUFR envisage par ailleurs d'ouvrir un Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, de l'Informatique et des Sciences (IREMIS) dont les missions sont :

- de contribuer à la recherche et à la formation continue et tout au long de la vie par l'animation de groupes de travail réunissant des enseignants du Rectorat, du premier degré et second degré, des enseignants et enseignants-chercheurs du CUFR, et par la participation à la préparation aux concours de recrutement ;
- de mener des recherches appliquées à l'enseignement de l'informatique, des mathématiques et des sciences physiques et de la vie ;
- de permettre la production, l'amélioration, la validation et la publication de ressources pédagogiques ;
- de diffuser la culture scientifique auprès des enseignants, des jeunes et du grand public à Mayotte et de participer notamment à la Fête de la science ;
- de participer aux activités du réseau national des IREM.

### A.2 La présence des organismes sur le territoire

Un certain nombre d'acteurs s'impliquent dans les enjeux et problématiques du développement durable et de la résilience des territoires. Ainsi, la délégation Ifremer-océan Indien, basée à La Réunion, intervient également à Mayotte où elle coordonne des programmes de suivis et de surveillance en matière de gestion durable des espaces maritimes.

L'Ifremer participe également au consortium Iles Eparses mis en place par la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) auquel participent le CNRS, l'IRD en partenariat avec l'Institut Paul-Emile Victor (Ipev) et le MNHN. Ce consortium de recherche contribue à l'avancée des connaissances scientifiques sur l'environnement et l'écologie des îles Eparses depuis la mise en place de la Réserve Naturelle Nationale des Terres Australes.

Le centre du Cirad de Mayotte, qui compte à Mamoudzou une dizaine de personnes, contribue au développement des filières agricoles et agroalimentaires, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Le BRGM Mayotte implanté à Mamoudzou est spécialisé dans les domaines des infrastructures géologiques, de l'eau souterraine et des risques naturels.

Le Pôle d'Innovation Intégrée de Mayotte (PI2M) et le Centre de Recherche et Observatoire de l'Environnement (Criobe – CNRS, UPVD, EPHE - PSL) : l'identification d'un besoin sur le territoire d'un organisme spécialisé dans la recherche appliquée / recherche-action / transfert, a donné naissance au PI<sup>2</sup>M, en phase de structuration. Mis en place par un consortium projet piloté par le Criobe, le PI<sup>2</sup>M est installé au PER de Coconi. Les travaux en cours concernent la biodiversité terrestre, en particulier sur les Papam et la

relance de la filière Ylang-Ylang d'une part, ainsi que la biodiversité marine et plus largement l'économie bleue d'autre part.

En 2020, le CNRS et le CUFR de Mayotte ont créé un site d'étude en écologie globale (Seeg) afin d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement et la résilience des écosystèmes face aux menaces liées aux changements rapides du territoire et aux risques climatiques et sanitaires importants du milieu insulaire.

En mai 2019, les scientifiques ont découvert un volcan sous-marin âgé d'à peine un an, au large de Mayotte à plus de 3 000 m de fond. C'est le 4ème volcan actif de France. Près d'une vingtaine de missions de surveillance, coordonnant des scientifiques du CNRS, de l'Ifremer, de l'IPGP et du BRGM, se sont succédées depuis deux ans. Au-delà de cette surveillance unique au monde se posent des questions scientifiques sur l'origine du magma émis, sur les processus de mise en place du volcan et sur l'impact des éruptions sur la vie sous-marine ou la composition chimique de l'eau.

## A.3 Les structures d'observation environnementale

La direction de l'environnement et de l'aménagement et du logement de Mayotte a mis en place trois structures d'observation environnementale :

- l'observatoire du littoral de Mayotte (OLM) qui participe à la connaissance et à la préservation des milieux côtiers et marins, en partenariat notamment, avec le CUFR de Mayotte, le BRGM et l'Ifremer ;
- le comité de l'eau et de la biodiversité qui rassemble tous les acteurs qui souhaitent apporter une réponse aux différents défis du territoire sur les enjeux de gestion et de préservation des milieux, des espèces et de la ressource en eau tout en tenant compte des problématiques économiques et sociétales ;
- l'observatoire de la qualité de l'air ;

Le Parc naturel marin de Mayotte est le premier parc marin d'outre-mer et s'étend sur près de 70 000 km<sup>2</sup> dont le lagon à double barrière, qui compte près de 200 km de récifs coralliens. L'objectif du Parc est de concilier la préservation de la biodiversité marine et le développement durable des activités maritimes à Mayotte. Géré par l'Office français sur la biodiversité, il fait de l'île un pôle de connaissance en matière de suivi des écosystèmes tropicaux et de la mangrove.

- l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

Une ARB est actuellement en cours de préfiguration, les travaux sont coordonnés par les services du conseil départemental de Mayotte. Les études ont été réalisées afin de mettre en exergue les problématiques sociales, environnementales, politiques et organisationnelles de Mayotte et leurs impacts sur l'incroyable biodiversité. La préfiguration de l'agence fait l'objet de discussions entre le conseil de départemental de Mayotte et les services de l'État.

## B. De la recherche à l'innovation

### B.1 Les dispositifs d'appui

#### ► Plan Innovation outre-mer

Afin de les soutenir le développement des territoires d'outre-mer, l'appel à manifestations d'intérêt « Plan Innovation outre-mer » du PIA a retenu 13 lauréats en novembre 2021. Le projet Pôle d'Innovation Intégré de Mayotte (PI2M) est l'un des projets retenus qui vise à renforcer l'innovation dans le territoire en favorisant la création de valeur à partir de trois axes de développement : l'innovation et intégration, l'économie verte et bleue, la formation et insertion professionnelle.

#### ► Réseau d'innovation technique et de transfert - Rita

Le Rita favorise la diversification de l'agriculture dans les départements d'outre-mer. Chaque réseau regroupe l'ensemble des partenaires du dispositif Recherche-Développement-Formation : organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, autres organismes à vocation technique et centres de formation. Il accompagne la création d'instituts techniques du végétal et de l'animal. Le réseau est présent à Mayotte.

## ► La Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Afin de soutenir et de contribuer au développement économique du territoire, la CCI coordonne actuellement les projets de Technopole et du Multilab de Mayotte. Il s'agit de deux infrastructures à dimension régionale permettant aux entreprises de bénéficier d'un panel de services et d'outils techniques et scientifiques pertinents. Les principaux domaines ciblés sont : la biodiversité, l'agroalimentaire, la transition énergétique, la gestion des déchets et la qualité.

## B.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité)

Le Pépité Mayotte a été labellisé en mai 2020. A la rentrée universitaire 2020, sur les 13 inscrits, il y avait huit étudiantes pour cinq étudiants. En 2021, la 8e édition du Prix "Pépité-Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant" a récompensé les 32 meilleurs projets innovants issus des Pépité. Une lauréate a été distinguée à Mayotte dans la catégorie « Culture et terroirs » avec un projet pour valoriser une spécialité locale de poisson fumé à froid.

## **Partie 4**

### **LES RESSOURCES HUMAINES**

## A. Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

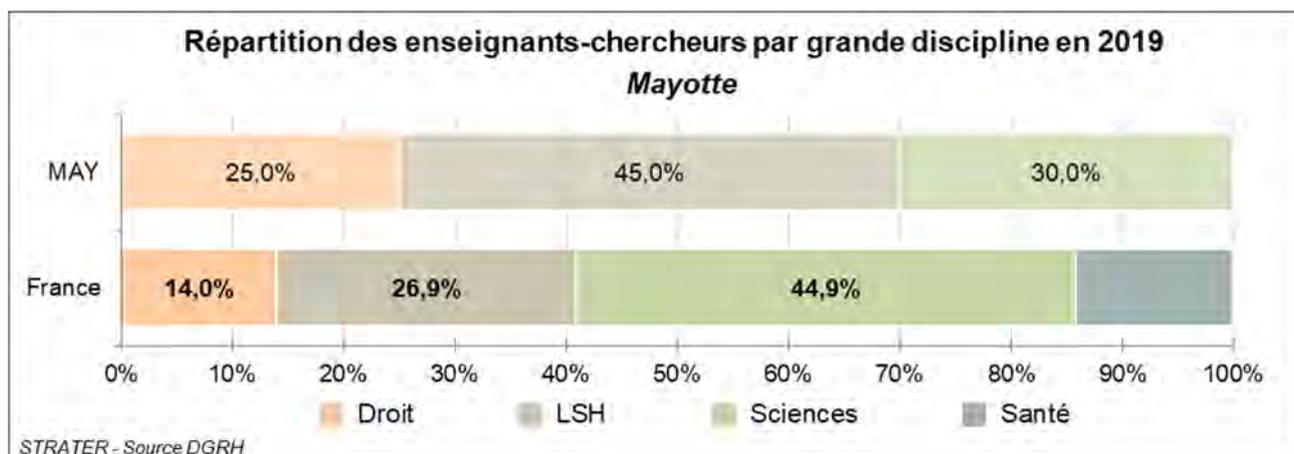
### A.1 La répartition par catégorie

Tableau 13 - Mayotte : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2019 (source : DGRH A1-1)

Effectifs	PR	MCF	2nd degré	Doctorants avec charge d'enseignement et Ater	Autres	Total
<b>Mayotte</b>	-	20	16	4	6	46
<b>Répartition régionale</b>	0,0%	43,5%	34,8%	8,7%	13,0%	100,0%
<b>Répartition nationale</b>	22,9%	40,7%	14,9%	13,0%	8,5%	100,0%

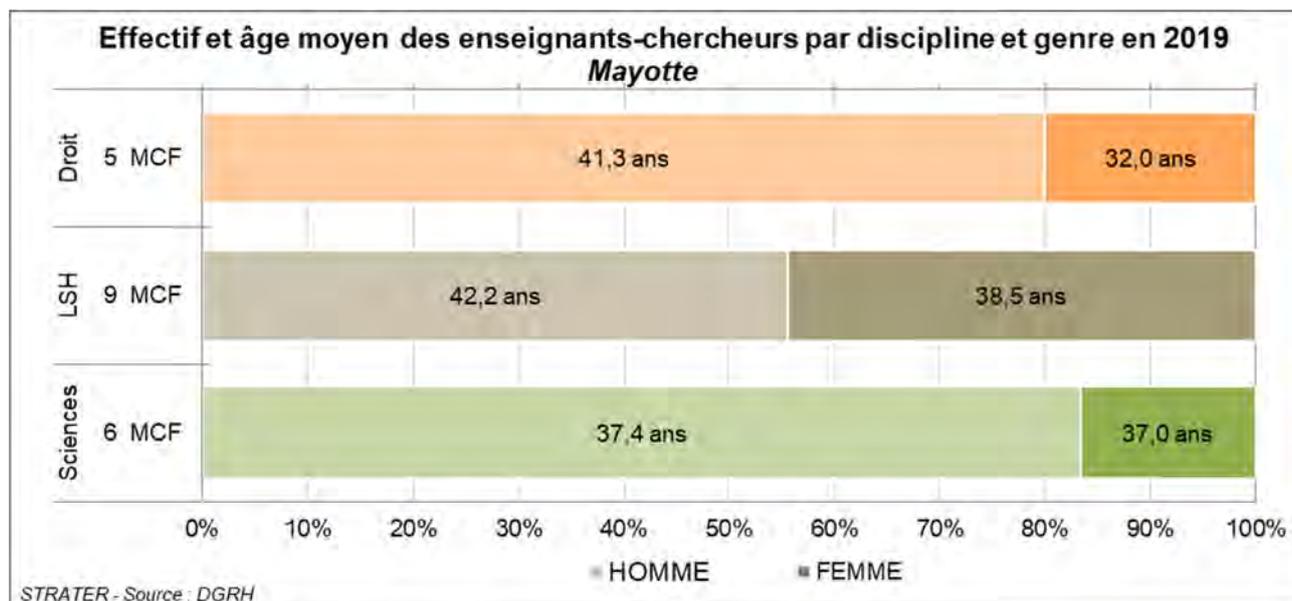
### A.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline

Graphique 15 - Mayotte : la répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline en 2019 (source : DGRH-A1-1)



## A.3 La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 16 - Mayotte : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2019 (source : DGRH A1-1)



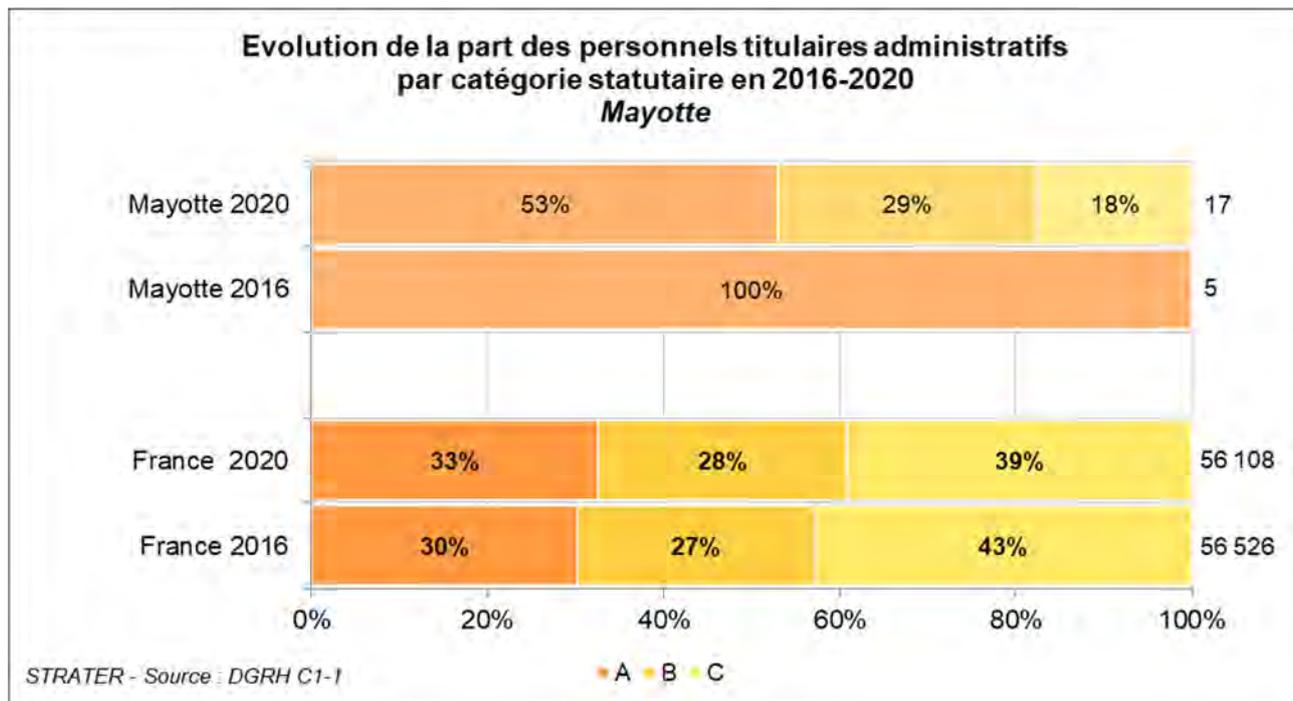
L'âge moyen des maîtres de conférences est en dessous de 40 ans. Au niveau national, il est au-dessus de 45 ans quelle que soit la discipline. Les enseignants chercheurs étrangers représentent 10% des effectifs.

## B. Les personnels administratifs

Tableau 14 - Mayotte : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2020 (Source : DGRH C1-1)

Filières	Administrative, sociale et santé	ITRF	Total
Mayotte	4	37	41
Outre-mer	235	1 189	1 548
France	13 162	76 057	94 530

Graphique 17 - Mayotte : l'évolution de la part des personnels titulaires administratifs par catégorie statutaire entre 2016 et 2020 (Source : DGRH C1-1)



Mayotte a la particularité d'avoir une part de personnels en catégorie A très importante (50%), surtout par rapport à la part de personnels en catégorie C, (21%). Au niveau national, la part de personnels en catégorie A est de 32% et celle en catégorie C est de 40%.

## Sigles et acronymes

### A

<b>Ademe</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<b>AES</b>	Administration économique et sociale
<b>Agro Eco</b>	Sciences de l'agronomie et de l'écologie
<b>Ater</b>	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
<b>ANR</b>	Agence nationale pour la recherche

### B

<b>Biatss</b>	Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
<b>Bio-info</b>	Bio-informatique
<b>Bio Med</b>	Sciences de la vie et de la santé
<b>Bioressources</b>	Biotechnologies et Bioressources
<b>BRGM</b>	Bureau de recherches géologiques et minières
<b>BTS/BTSA</b>	Brevet de technicien supérieur / Brevet de technicien supérieur agricole
<b>BU</b>	Bibliothèque universitaire

### C

<b>Carnot IA</b>	Instituts Carnot du Programme d'Investissements d'Avenir
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<b>CCSTI</b>	Centre de culture scientifique technique et industrielle
<b>CDC</b>	Caisse des dépôts et consignation
<b>CDT</b>	Centre de développement technologique
<b>CEA</b>	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
<b>CHRU</b>	Centre hospitalier régional universitaire
<b>CFA</b>	Centre de formation d'apprentis
<b>CHU</b>	Centre hospitalier universitaire
<b>Cifre</b>	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
<b>CIR</b>	Crédit d'impôt recherche
<b>Cirad</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CLCC</b>	Centre de lutte contre le cancer
<b>CMQ</b>	Campus des métiers et des qualifications
<b>Cnam</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>CNRS</b>	Centre national de recherche scientifique
<b>Comue</b>	Communauté d'université et d'établissement
<b>CPA</b>	Cultiver et protéger autrement
<b>CPGE</b>	Classes préparatoires aux grandes écoles
<b>Crous</b>	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
<b>CRT</b>	Centre de ressources technologiques
<b>Criobe</b>	Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement

<b>Critt</b>	Centre régional d'innovation et de transfert de technologie
<b>CVT</b>	Consortium de valorisation thématique
<b>D</b>	
<b>DE</b>	Diplôme d'état
<b>Démo</b>	Démonstrateurs préindustriels en biotechnologie
<b>Depp</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale
<b>Dgesip</b>	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
<b>DGRH</b>	Direction générale des ressources humaines
<b>DGRI</b>	Direction générale pour la recherche et l'innovation
<b>Disrupt</b>	Disrupt'Campus
<b>Dird</b>	Dépense intérieure de recherche et développement
<b>Dirda</b>	Dépense intérieure de recherche et développement des administrations
<b>Dirde</b>	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>Drees</b>	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des solidarités et de la santé
<b>Dune</b>	Développement d'universités numériques expérimentales
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>E</b>	
<b>Eespiq</b>	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
<b>e-Fran</b>	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
<b>EFTS</b>	Établissement de formations au travail social
<b>EPE</b>	Établissement public expérimental
<b>Epic</b>	Établissement public à caractère industriel et commercial
<b>EPSCP</b>	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
<b>EPST</b>	Établissement public à caractère scientifique et technologique
<b>Equipex</b>	Équipement d'excellence
<b>ERC</b>	European research council
<b>ES</b>	Enseignement supérieur
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein
<b>EUR</b>	Ecoles universitaires de recherche
<b>F</b>	
<b>FCS</b>	Fondation de coopération scientifique
<b>FIP</b>	Formation d'ingénieurs en partenariat
<b>G</b>	
<b>GIP</b>	Groupement d'intérêt public
<b>GIS</b>	Groupement d'intérêt scientifiques
<b>H</b>	

<b>HCERES</b>	Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
<b>Hybridation</b>	Hybridation des formations de l'enseignement supérieur
<b>I</b>	
<b>IConv</b>	Instituts convergences
<b>Idées</b>	Intégration et développement des Idex et des I-Site
<b>Idefi</b>	Initiatives d'excellence en formations innovantes
<b>Idefi-N</b>	Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques
<b>Idex</b>	Initiative d'excellence
<b>Ifremer</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>Ifsi</b>	Institut de formation en soins infirmiers
<b>IHU</b>	Institut hospitalier universitaire
<b>INBS</b>	Infrastructure nationale en biologie et santé
<b>Ined</b>	Institut national d'études démographiques
<b>INRAE</b>	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
<b>Inria</b>	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
<b>Insa</b>	Institut national des sciences appliquées
<b>Insee</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>Inserm</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale
<b>Inspé</b>	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
<b>IR</b>	Infrastructure de recherche
<b>IR*</b>	Ex- Très grande infrastructure de recherche TGIR
<b>IRD</b>	Institut de recherche pour le développement
<b>IRT</b>	Instituts de recherche technologique
<b>ITE</b>	Instituts pour la transition énergétique
<b>I-Site</b>	Initiative Science-Innovation-Territoires-Economie
<b>IUF</b>	Institut universitaire de France
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>L</b>	
<b>Labex</b>	Laboratoire d'excellence
<b>L.AS</b>	Licence option accès santé
<b>LP</b>	Licence professionnelle
<b>LSH</b>	Lettres et sciences humaines
<b>L1/L3</b>	Première/Troisième année de licence
<b>M</b>	
<b>MAEE</b>	Ministère des affaires étrangères et européennes
<b>Math Info</b>	Sciences numériques et mathématiques
<b>MCF</b>	Maître de conférences
<b>Meef</b>	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
<b>MENJ</b>	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
<b>MESR</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>MMOP</b>	Maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie

<b>Mopga</b>	Make Our Planet Great Again
<b>MSH</b>	Maison des sciences de l'homme
<b>M1/M2</b>	Première/Deuxième année de master
<b>N</b>	
<b>Nanobio</b>	Nanobiotechnologies
<b>NCU</b>	Nouveaux cursus à l'université
<b>O</b>	
<b>OEB</b>	Office européen des brevets
<b>Onera</b>	Office national d'études et de recherches aérospatiales
<b>P</b>	
<b>Paces</b>	Première année commune aux études de santé
<b>Pass</b>	Parcours accès spécifique santé
<b>Pépité</b>	Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
<b>PFT</b>	Plate-forme technologique
<b>PHUC</b>	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
<b>PIA</b>	Programme d'investissements d'avenir
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PI<sup>2</sup>M</b>	Pôle d'innovation intégré de Mayotte
<b>Pôle pilote</b>	Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation
<b>PPR - 3IA</b>	Programme prioritaire de recherche - Instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle
<b>PPR - CPA</b>	Programme prioritaire de recherche - Cultiver et Protéger Autrement
<b>PPR - Sport</b>	Programme prioritaire de recherche - Sport de Très Haute Performance
<b>PR</b>	Professeur des universités
<b>R</b>	
<b>Renater</b>	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
<b>R&amp;D</b>	Recherche et développement
<b>R&amp;T</b>	Recherche et technologie
<b>RHU</b>	Recherche hospitalo-universitaire
<b>RNCP</b>	Répertoire national de la certification professionnelle
<b>RSNR</b>	Recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection
<b>S</b>	
<b>Satt</b>	Société d'accélération du transfert de technologie
<b>SFRI</b>	Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
<b>SHS</b>	Sciences humaines et sociales
<b>Sies</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>Sifa</b>	Système d'information sur la formation des apprentis
<b>Sise</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants

**Sresri** Schéma régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
**SMI** Sciences de la matière et ingénierie  
**Staps** Sciences et techniques des activités physiques et sportives  
**STUE** Sciences du système terre-univers-environnement  
**STS** Section de technicien supérieur

## T

**Terrinov** Territoires d'innovation  
**TIP** Territoires d'Innovation pédagogique

## U

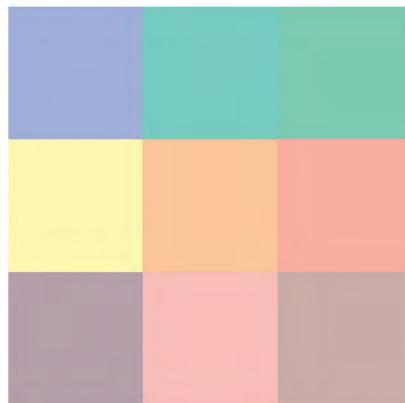
**UAR** Unité d'appui et de recherche  
**UE** Universités européennes  
**UFR** Unité de formation et de recherche.  
**UMR** Unité mixte de recherche  
**USR** Université de service et de recherche

## V

**VAE** Validation des acquis de l'expérience







**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*